



L'influence de la composition du foyer sur les opinions

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Régis BIGOT
Franck DELPAL

CAHIER DE RECHERCHE N° 202

SEPTEMBRE 2004

Département « *Conditions de vie et Aspirations des Français* »
dirigé par Georges HATCHUEL

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Pour vous procurer la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,
Tél. : 01 40 77 85 10 , e-mail : ezvan@credoc.fr

Le département « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* » est composé de :

- Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Franck Delpal, David Foucaud, Catherine Duflos, Claire Piau

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur Général : Robert Rochefort

Sommaire

AVANT-PROPOS	6
NOTE DE SYNTHÈSE	8
CHAPITRE 1 : UNE RAPIDE DESCRIPTION DE LA COMPOSITION DU FOYER	15
1.1. La composition du foyer	15
1.1.1. « Seulement » 59% des adultes vivent en couple	15
1.1.2. Quatre Français sur dix sont chargés de famille.....	17
1.1.3. Environ un adulte sur dix habite avec un ascendant.....	18
1.1.4. Des foyers de taille de plus en plus réduite.....	19
1.2. Quels critères retenir pour prendre en compte la composition du foyer ?	21
1.3. Projection des variables retenues dans « l'Espace des Opinions ».....	25
1.4. Proposition d'une typologie de la composition du foyer.....	29
CHAPITRE 2 : MESURE DE L'INFLUENCE DE LA COMPOSITION DU FOYER SUR LES OPINIONS	33
2.1. Quelques précisions méthodologiques	34
2.1.1. Les variables d'opinion retenues.....	38
2.1.2. Traitement des résultats	39
2.2. Principaux résultats des régressions logistiques.....	41
2.2.1. La composition du foyer joue une fois sur deux dans la formation des opinions.....	41
2.2.2. Lorsque la composition du foyer joue, elle possède un fort pouvoir explicatif.....	45
2.2.3. La composition du foyer n'influe pas souvent (même si, lorsqu'elle le fait, elle est très déterminante)	49
2.2.4. Au niveau global, la composition du foyer n'améliore que rarement la compréhension des opinions.....	50
2.3. L'influence de la composition du foyer est moins importante aujourd'hui qu'il y a vingt ans	52

**CHAPITRE 3 : LES EFFETS DE LA COMPOSITION DU FOYER SUR LES OPINIONS :
ANALYSE THÉMATIQUE..... 55**

3.1. Des effets contrastés selon les sujets abordés.....	55
3.1.1 : <i>La composition du foyer exerce une influence prépondérante sur les opinions concernant la famille et le mariage</i>	56
3.1.2 : <i>Cadre de vie et environnement : la composition du foyer exerce une nette influence sur « les comportements responsables »</i>	58
3.1.3 : <i>Opinions sur la société et les institutions : des effets limités de la composition du foyer</i>	59
3.1.4 : <i>Des effets faibles en ce qui concerne les opinions relatives au progrès et à l'innovation</i>	61
3.1.5 : <i>Santé : une influence négligeable de la composition du foyer</i>	63
3.1.6 : <i>La composition du foyer est un critère important de l'optimisme économique exprimé</i>	65
3.1.7 : <i>La composition du foyer exerce une forte influence sur les jugements concernant les politiques familiales</i>	67
3.1.8 : <i>Une certaine influence sur les opinions concernant les politiques sociales</i>	68
3.1.9 : <i>Inquiétudes, sentiment d'insécurité : peu d'effets de la composition du foyer</i>	70
3.2 : Quelques opinions spécifiques à chaque type de foyer	72
3.2.1 : <i>Les concubins avec enfants : Modernité et solidarité</i>	72
3.2.2 : <i>Les concubins sans enfants : Égalitarisme et optimisme</i>	74
3.2.3 : <i>Les jeunes couples mariés sans enfants : des attitudes peu différentes des couples mariés avec enfants</i>	76
3.2.4 : <i>Les couples mariés n'ayant plus d'enfants à charge : plutôt insatisfaits et pessimistes</i>	77
3.2.5 : <i>Les familles monoparentales : de grandes difficultés</i>	78
3.2.6 : <i>Les célibataires sans enfants : solidaires et peu inquiets</i>	80
3.2.7 : <i>Les séparés - divorcés sans enfants : un sentiment de dévalorisation</i>	83
3.2.8 : <i>Les veufs : une vision pessimiste de la société</i>	85

ANNEXESERREUR! SIGNET NON DÉFINI.

Annexe 1 : Définition et méthodologie des indicateurs utilisés **Erreur! Signet non défini.**

Annexe 2 : Résultats des régressions logistiques (2001-2002-2003) - Tableaux récapitulatifs **Erreur! Signet non défini.**

Annexe 3 : Les opinions spécifiques à chaque type de ménage - Tableaux synthétiques **Erreur! Signet non défini.**

Avant-propos

Ce cahier de recherche, réalisé grâce à une subvention du Commissariat Général au Plan, s'inscrit dans une série de travaux menés par le département « *Conditions de vie et Aspirations des Français* » du CREDOC, consacrés à l'influence de différents critères socio-démographiques sur les opinions. Après le lieu de résidence¹, l'âge² et le sexe³, nous avons décidé d'étudier **les effets de la composition du foyer sur les attitudes et les représentations de nos concitoyens**. Ce critère est, en effet, parfois « oublié » dans les analyses traditionnelles, et il nous a semblé **plus qu'intéressant** d'en mesurer l'impact, au même titre que nous pouvons le faire pour d'autres critères socio-démographiques.

Notre analyse s'appuie sur des données du système d'enquêtes du CREDOC sur « Les Conditions de vie et les Aspirations des Français » : ce système d'observation existe depuis plus de 25 ans, et il comporte une très grande variété d'opinions et d'attitudes. Cet outil, d'une grande richesse et d'une exceptionnelle longévité par rapport aux autres enquêtes de sciences sociales en France, permet ainsi de déterminer quels sont les critères socio-démographiques qui ont pris de plus en plus d'importance ces vingt dernières années et ceux qui, au contraire, sont de moins en moins pertinents pour comprendre les attitudes.

Notre analyse se déroule en trois temps :

- Dans un premier chapitre, nous nous interrogeons sur la notion même de composition du foyer : Par quels critères peut-on la décrire ? Quelle est sa réalité en France à l'heure actuelle ? Comment l'utiliser pour comprendre les opinions ?...

¹ R. Bigot, L. Ortalda, sous la direction de G. Hatchuel, « *L'influence du lieu de résidence sur les opinions* », Cahier de Recherche n°151, CREDOC, décembre 2000.

² R. Bigot, C. Piau, « *Peut-on parler d'une opinion de la jeunesse ?* », Cahier de Recherche n°181, CREDOC, janvier 2003.

³ R. Bigot, C. Piau, « *Les opinions des hommes et des femmes sont-elles semblables ou différentes ?* », Cahier de Recherche n°195, CREDOC, janvier 2004.

- Nous proposons ensuite une analyse globale de l'influence qu'exerce la composition du foyer sur un ensemble de jugements – jugements relatifs aussi bien aux mœurs, qu'aux questions d'environnement ou d'insécurité. Nous saurons dès lors si la situation familiale de chaque individu joue ou pas un rôle important et s'il convient de généraliser l'emploi de ce critère dans les modèles descriptifs des opinions.

- Enfin, nous étudions, dans un troisième chapitre, les préoccupations de nos concitoyens sur divers sujets spécifiquement liés à la composition du foyer (opinions sur la famille, sur le cadre de vie, sur la santé, ...) avant de proposer un panorama des différences d'opinions existant entre neuf types de foyers précisément définis par leur composition interne.

Note de synthèse

La composition du foyer est un critère socio-démographique relativement pertinent dans l'analyse de la formation des opinions en France. Telle est la principale conclusion de notre travail.

Comment en sommes-nous arrivés à cette conclusion ? Il s'agissait, pour commencer, de définir une manière de prendre en compte la structure des ménages des habitants de l'Hexagone. Parmi toutes les variables à notre disposition, nous avons finalement retenu le statut matrimonial et le fait d'avoir ou non des enfants. Plus précisément, nous avons construit une variable synthétique combinant ces deux critères, une typologie en **neuf groupes distincts**, décrivant au mieux les différentes situations possibles. Ces neuf groupes sont les suivants : les célibataires, les concubins sans enfants, les concubins avec enfants, les jeunes mariés sans enfants, les mariés avec enfants, les personnes séparées ou divorcées sans enfants, les familles monoparentales, les couples n'ayant plus d'enfants à charge et les veufs. Bien d'autres possibilités étaient envisageables, mais, dans un souci de clarté, nous nous sommes limités à ces neuf groupes.

Ensuite, nous avons voulu tester l'influence de la composition du foyer sur les opinions, en la comparant à l'impact d'autres facteurs, tels que le niveau de diplôme, la profession, le lieu de résidence, le sexe et l'âge de la personne interrogée. **Pour déterminer l'effet de chaque variable, nous avons utilisé l'outil statistique des régressions logistiques, qui permet de mesurer l'influence de chaque paramètre, indépendamment les uns des autres.** Cet outil permet ainsi de dire si la composition du foyer détermine en partie la formation des opinions, indépendamment de l'influence de l'âge ou du niveau de revenu de la personne interrogée. Car tous ces paramètres sont plus ou moins liés entre eux. Par exemple, les revenus du foyer d'un célibataire ne sont pas identiques à ceux d'un couple composé de deux personnes actives. De même, l'âge moyen des concubins est significativement différent de l'âge moyen des couples mariés avec enfants. La seule manière de savoir si les différences d'opinions émises par chacun de ces groupes tiennent à leur âge, à leur niveau de revenus ou à la composition de leur foyer, c'est de réaliser des analyses multivariées telles que les régressions logistiques.

Nous avons choisi **54 opinions** dans notre base de données. 54 questions sélectionnées dans divers thèmes : environnement, réformes de la société, perspectives économiques, opinions sur le mariage, la famille, le travail féminin, les politiques sociales, les nouvelles technologies, etc. Nous avons sélectionné une grande variété de thèmes afin de dresser un panorama le plus large possible, en tenant compte d'une contrainte : faire en sorte qu'un maximum de questions soient disponibles en remontant 20 ans en arrière, dans l'idée de faire des comparaisons temporelles.

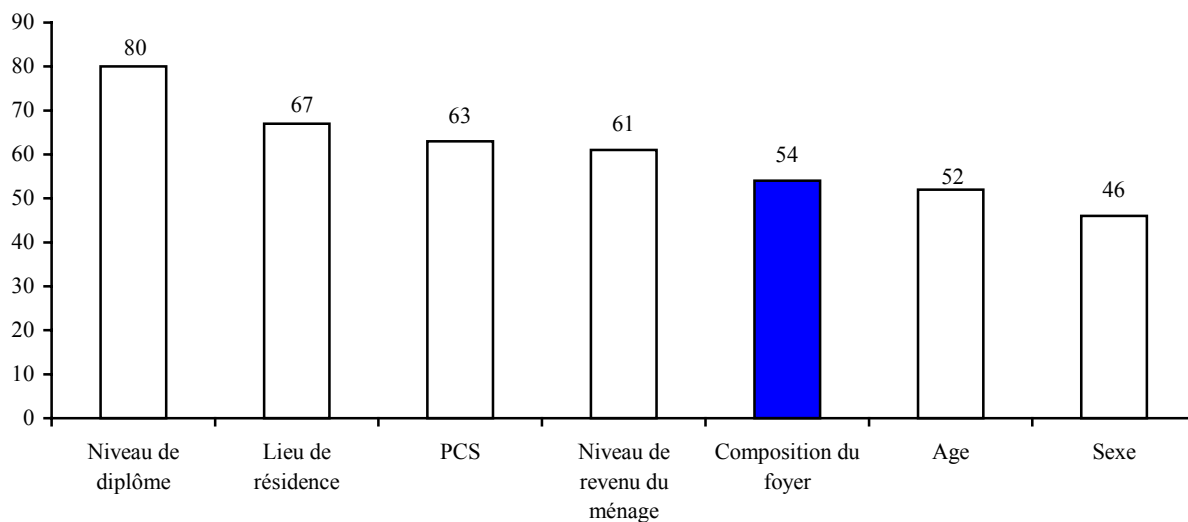
Une dernière précision méthodologique. Les régressions logistiques nous ont permis de répondre à deux questions : la composition du foyer influence-t-elle **souvent** la formation des opinions ? La composition du foyer influence-t-elle **beaucoup** la formation des opinions ? En effet, la fréquence et l'intensité sont deux choses différentes. Une variable peut entrer souvent en ligne de compte, pour de nombreuses opinions dans différents domaines. Mais elle peut se révéler faiblement discriminante par rapport aux autres variables. Inversement, une variable peut être rarement à l'origine de différences d'opinions entre les individus, mais elle peut, dans quelques cas, être stratégique.

Or, c'est précisément ce qui se passe avec **la composition du foyer : cette variable ne joue pas toujours dans la formation des opinions ; mais, pour quelques sujets bien précis, elle est particulièrement déterminante.**

Voici les principaux enseignements de notre travail : d'abord, on peut dire que la variable « composition du foyer » influence les opinions dans 54% des cas. Ce critère se classe dans les dernières positions, mais avant le sexe (46%) et l'âge (52%), cependant loin derrière le niveau de diplôme, qui joue dans 80% des cas. Les autres critères importants sont le lieu de résidence (67%), la profession – catégorie sociale (63%) et le niveau de revenu du foyer (61%). La composition du foyer ne joue donc pas systématiquement sur la formation des opinions, mais seulement une fois sur deux en moyenne.

Fréquence avec laquelle chaque variable socio-démographique intervient dans la formation des opinions

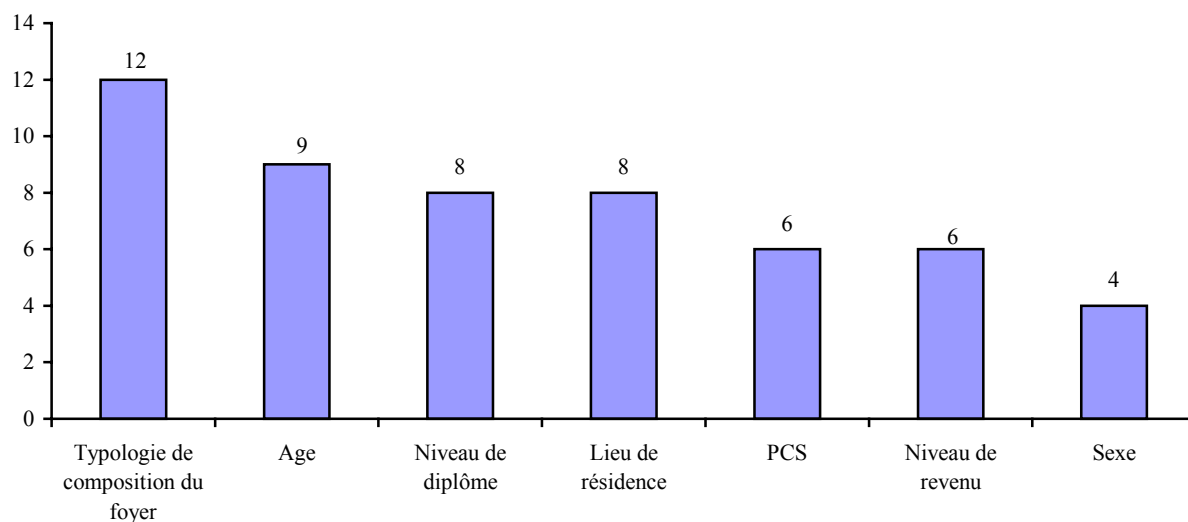
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2001-2003

En revanche, dans les quelques cas où la composition du foyer joue, elle se révèle bien souvent comme la variable la plus discriminante. **12 fois sur 54**, ce critère est le plus influent de tous. Il se classe cette fois au premier rang des paramètres qui structurent les opinions, devant l'âge (9), le niveau de diplôme (8), le lieu de résidence (8), le niveau de revenu (6), la profession – catégorie sociale (6) et le sexe (4). On pourrait croire à un paradoxe, mais il n'en est rien : la composition du foyer ne joue pas souvent sur la formation des opinions, mais, dans certains cas, celle-ci se révèle très discriminante.

Nombre de cas dans lequel chaque variable est la plus influente par rapport aux autres*

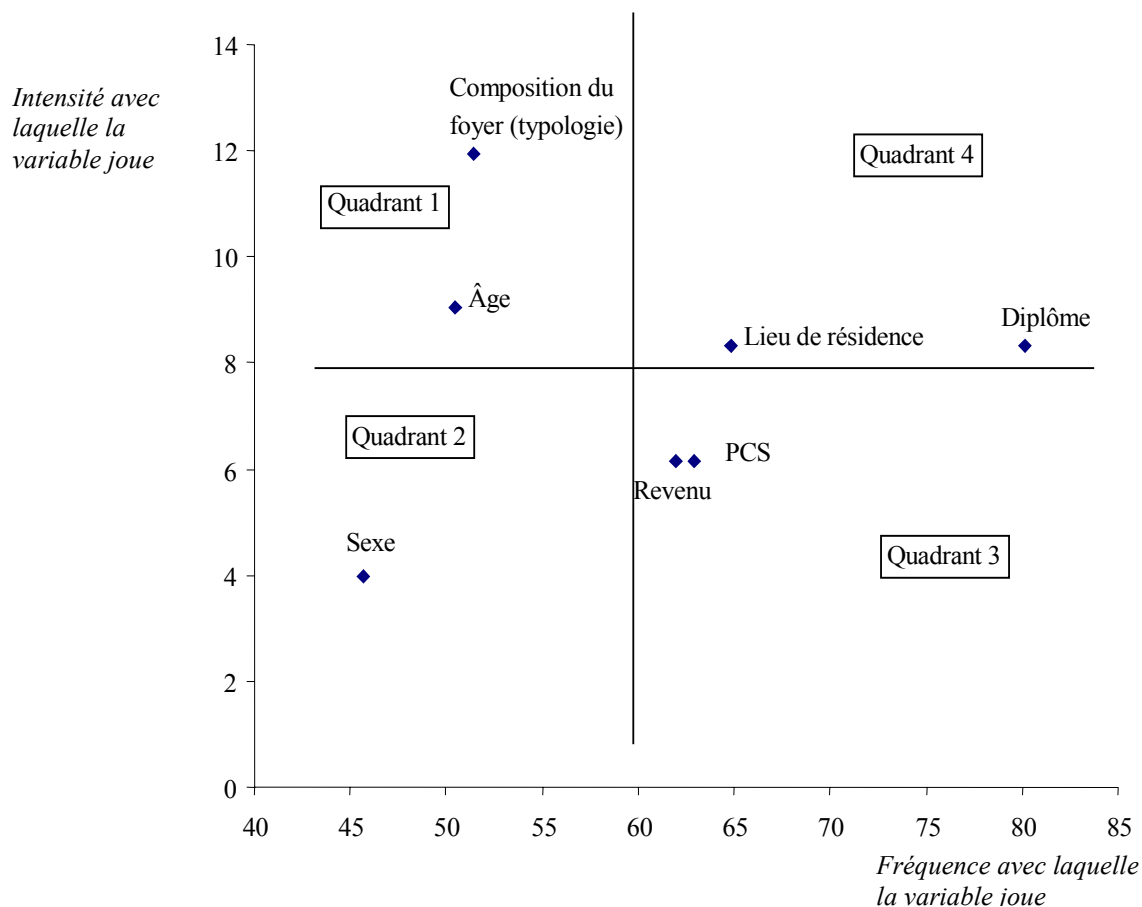


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2001-2003

* Le nombre total de cas où chaque variable est la plus influente est égal à 53. Or, nous avons testé 54 opinions. La raison de cette différence est simple : l'une des opinions testées n'est significativement influencée par aucune des variables

Arrêtons-nous un instant sur ces premiers résultats et élargissons le propos. Il y a bien une différence entre la fréquence avec laquelle une variable joue et l'intensité avec laquelle elle « impacte » les opinions. Le graphique suivant résume les différents cas possibles. Dans le premier quadrant, se trouvent les variables qui possèdent une forte influence sur un nombre limité d'opinions (âge et composition du foyer figurent ici) ; dans le quadrant n°2, on trouve le sexe, qui est la variable socio-démographique la moins pertinente pour analyser les opinions, ce critère jouant peu fréquemment et faiblement ; le quadrant n°3 rassemble les variables exerçant une influence sur une grande variété d'opinions, mais dont l'effet est modéré (revenu et PCS) ; le lieu de résidence et le niveau de diplôme se situent dans le quadrant n°4, celui dans lequel on trouve les variables les plus discriminantes, à la fois en fréquence et en intensité.

Fréquence et intensité avec laquelle joue chaque variable socio-démographique



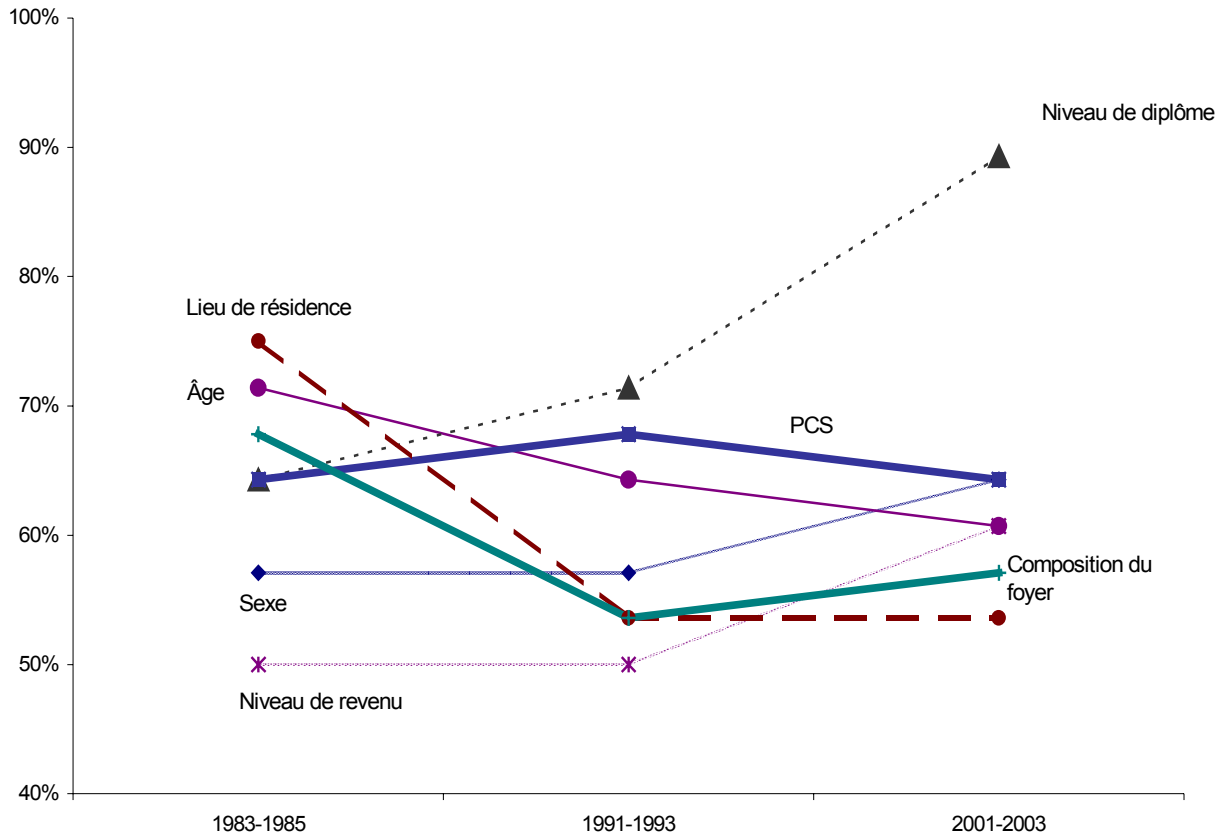
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2001-2003

Comment les choses ont-elles évolué ces 20 dernières années ? Si l'on s'intéresse uniquement au critère de la fréquence avec laquelle une variable joue ou pas, on constate que la composition du foyer joue aujourd'hui moins fréquemment qu'au début des années 1980. Elle était une variable discriminante dans 68% des cas il y a vingt ans, contre 57%⁴ aujourd'hui. Elle a perdu de son influence, tout comme le lieu de résidence. A l'inverse, le niveau de diplôme se révèle aujourd'hui un indicateur plus pertinent pour décrire les opinions qu'il ne l'était au début des années 1980 et même dans les années 1990. Le sexe et le revenu sont également deux critères qui semblent monter en puissance, mais à un moindre niveau.

⁴ Ce chiffre diffère légèrement des 54% présentés plus haut (page 10). Cela tient au fait que, pour faire une comparaison dans le temps, nous avons dû travailler avec un nombre plus restreint de variables.

Proportion de cas dans lesquels chaque variable a une influence sur la formation des opinions

- Evolution sur 20 ans -



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Quelles sont les opinions sur lesquelles la composition du foyer joue le plus ? Quatre thèmes arrivent en tête : les opinions sur les politiques familiales, les jugements sur les mœurs, la perception de l'évolution de ses conditions de vie et les inquiétudes ressenties. Sur ces sujets, la structure du foyer joue un rôle important : soit parce qu'elle est souvent déterminante, soit parce qu'elle est fortement discriminante. En vingt ans, la composition du foyer semble avoir cependant perdu de son influence sur les jugements concernant les mœurs, ainsi que sur les inquiétudes ressenties.

Impact de la composition du foyer sur chaque thème

	<i>Impact</i>
<i>Opinions sur les politiques familiales</i>	<i>Très important</i>
<i>Opinions en matière de mœurs</i>	<i>Important</i>
<i>Jugements sur ses conditions de vie économiques</i>	<i>Important</i>
<i>Inquiétudes ressenties</i>	<i>Important</i>
<i>Opinions sur l'environnement</i>	<i>Modéré</i>
<i>Opinions sur le progrès technique, l'innovation</i>	<i>Modéré</i>
<i>Opinions sur les politiques sociales.....</i>	<i>Modéré</i>
<i>Opinions sur les institutions, la société.....</i>	<i>Faible</i>
<i>Perception de son état de santé.....</i>	<i>Faible</i>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2001-2003

Pour finir, traçons, à grands traits, les principales spécificités des différents types de foyers français, comparés aux couples mariés avec enfants (qui constituent notre groupe de référence) :

- **Les célibataires : ils ont une vision assez moderniste des rapports au sein de la famille, ne se font pas d'illusion sur le mariage, qu'ils considèrent rarement comme une union indissoluble. Ils se félicitent de jouir d'un niveau de vie confortable puisqu'ils n'ont pas encore d'enfants à charge. Ils se montrent d'ardents défenseurs des aides sociales et ne se disent pas spécialement inquiets dans leur vie quotidienne.**
- **Les concubins sans enfants : comme les célibataires, ils sont plutôt « modernistes », ils prônent l'égalité des sexes et se montrent assez optimistes sur l'évolution de leurs conditions de vie. Ils sont sensibles à la défense de l'environnement. Contrairement aux célibataires, ils se montrent plutôt critiques à l'égard des politiques sociales et familiales, car ils en craignent certains effets déresponsabilisants.**
- **Les concubins ayant des enfants : ne croient pas beaucoup dans le mariage, mais considèrent souvent que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu. Ils pensent que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis. Ils se montrent d'ailleurs relativement insatisfaits de leurs conditions de vie et déclarent s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget. L'arrivée des enfants dans leur vie a très certainement resserré les contraintes financières.**
- **Les jeunes couples mariés sans enfants à charge : leur position est intéressante, car elle ressemble beaucoup à celle des couples mariés avec enfants. Ils sont en fait plus proches de ces derniers que des concubins sans enfants.**
- **Les couples mariés ayant des enfants à charge : ils déclarent faire face à des contraintes financières importantes et considèrent que les prestations familiales sont insuffisantes, même s'ils ne sont pas toujours favorables aux autres prestations sociales. Ainsi, ne sont-ils pas systématiquement en accord avec l'idée d'indemniser tous les chômeurs. Par ailleurs, ils sont sensibles à la défense de l'environnement et seraient souvent prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution en ville.**
- **Les divorcés ou les séparés : ces personnes sont déçues par le mariage, mais ne se montrent pas pour autant libéraux en matière de mœurs. Ils se déclarent souvent insatisfaits de leurs conditions de vie, font montre d'un certain pessimisme et souhaitent que la société se réforme. Il est également frappant de constater qu'en cas de difficultés**

financières importantes, les divorcés hésiteraient davantage à solliciter l'aide de leur famille.

- *Les familles monoparentales : comme les personnes divorcées ou séparées, elles ont une vision désenchantée du mariage ; elles considèrent moins souvent que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu. Elles avouent des contraintes budgétaires importantes et estiment que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les personnes les plus pauvres.*
- *Les couples mariés n'ayant plus d'enfants à charge : bien qu'ils jouissent d'une certaine aisance financière, ils se montrent assez pessimistes quant à l'évolution de leurs conditions de vie : la retraite approche... Ils estiment que leur état de santé général est plutôt bon, mais déclarent souffrir d'insomnies ou de migraines. Plus globalement, ils sont insatisfaits du fonctionnement de la société et désirent des changements profonds.*
- *Les veufs : assez conservateurs, ils estiment par exemple que l'on devrait condamner les parents dont l'enfant commet une infraction. Ils se déclarent souvent dépassés par les nouvelles technologies, insatisfaits de l'évolution de la société et considèrent comme difficiles leurs conditions de vie.*

Chapitre 1 : Une rapide description de la composition du foyer

1.1. La composition du foyer

Pour décrire la composition du foyer des enquêtés, plusieurs indicateurs sont à notre disposition. Certains, évidents, sont quantitatifs (nombre de personnes résidant habituellement dans le logement, nombre d'enfants à charge), d'autres sont qualitatifs (statut matrimonial de la personne enquêtée, par exemple).

Les critères suivants seront successivement abordés :

- *Le statut matrimonial*
- *L'âge et le nombre des enfants à charge*
- *Le nombre de personnes présentes dans le logement*

1.1.1. « Seulement » 59% des adultes vivent en couple

Premier enseignement : en France, la vie en couple, même si elle est la norme, concerne à un moment donné moins de six adultes sur dix. Le mariage en particulier (situation la plus répandue) ne touche « que » 46% des adultes de plus de 18 ans (cf. Tableau 1).

D'autre part, un adulte sur cinq se déclare célibataire ; un sur dix est séparé ou divorcé et quasiment la même proportion connaît une situation de veuvage.

Tableau 1
Statut matrimonial de la personne interrogée

	<i>(en %)</i>	
	2001 - 2003	
. Célibataire	20,8	
. Marié(e)	45,9	} 59,4
. Concubinage (y compris PACS)	13,5	
. Séparé(e), divorcé(e)	10,4	
. Veuf (ve)	9,4	
Total	100,0	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

En dix ans, les choses ont très profondément évolué : en 1991-1993, on comptabilisait 58% de personnes mariées (Tableau 2). En ajoutant les concubins (10%), près de sept adultes sur dix vivaient donc en couple, contre seulement six sur dix aujourd'hui (recul de 12 points du pourcentage de personnes mariées). Précisons également que le mariage est aujourd'hui plus tardif, ce qui peut introduire des décalages.

En fait, le pourcentage d'individus séparés (ou divorcés) a été quasiment multiplié par deux, tandis que le concubinage et le célibat ont chacun progressé de 3 à 4 points.

Tableau 2
Statut matrimonial de la personne interrogée : évolution sur une décade

	<i>(en %)</i>		
	1991 à 1993	2001 à 2003	Evolution
. Célibataire	17,3	20,8	+ 3,5
. Marié(e)	58,2	45,9	- 12,3
. Concubinage (y compris PACS)	10,5	13,5	+ 3,0
. Séparé(e), divorcé(e)	5,5	10,4	+ 4,9
. Veuf (ve)	8,5	9,4	+ 0,9
Total	100,0	100,0	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Plusieurs phénomènes expliquent ces évolutions : entrée plus tardive dans la vie active⁵, moindre propension des couples à se marier (85% des enquêtés vivant en couple étaient mariés en 1991 – 1993, contre 77% en ce début de millénaire), montée en puissance du divorce, allongement de la durée de la vie...

Notons que le statut matrimonial est extrêmement corrélé à l'âge de l'enquêté, comme l'illustre le Tableau 3. Célibataires et concubins ont sensiblement le même âge moyen (32 – 33 ans) ; mariés et divorcés ont en moyenne la cinquantaine, tandis que les veufs sont plus âgés (71 ans).

⁵ Voir Olivier Galland, « Entrer dans la vie active : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées » et Daniel Courgeau : « Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme », Economie et statistique n°337-338, 2000

Tableau 3
Statut matrimonial et âge de la personne interrogée

(en années)

	Age moyen (période 2001 – 2003)	Age moyen (période 1991 – 1993)
. Célibataire	32 ans	29 ans
. Marié(e)	49 ans	48 ans
. Concubinage (y compris PACS)	33 ans	33 ans
. Séparé(e), divorcé(e)	51 ans	47 ans
. Veuf (ve)	71 ans	69 ans
Ensemble de la population	46 ans	45 ans

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

1.1.2. Quatre Français sur dix sont chargés de famille

Lorsqu'on s'intéresse à la présence d'enfants dans le foyer, on constate que, dans 41% des cas, l'enquêté vit avec au moins un enfant.

Tableau 4
Présence d'enfants dans le foyer de la personne interrogée

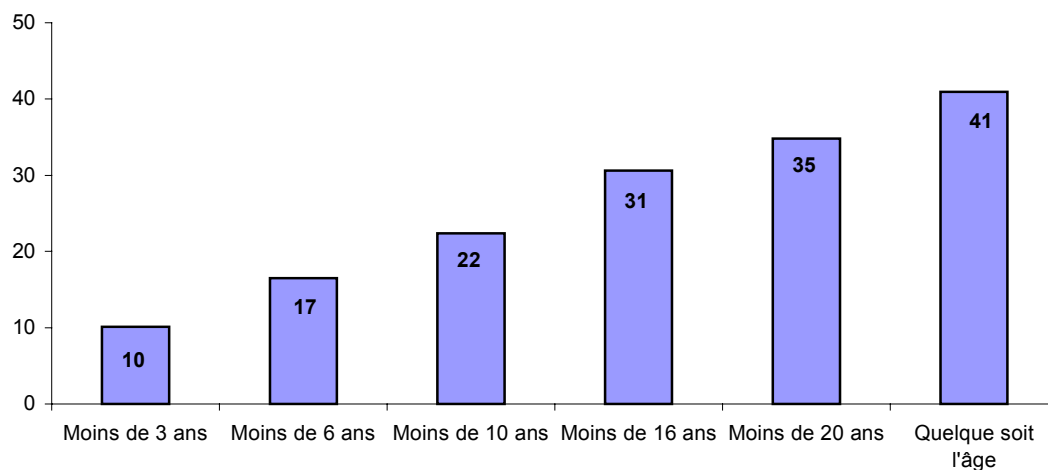
(en %)

	Années 2001 - 2003	
. Aucun enfant	59,4	} 40,6
. Un enfant	15,9	
. Deux enfants	15,1	
. Trois enfants et plus	9,5	
Total	100,0	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

L'enquête enregistre d'ailleurs l'âge de chacune des personnes présentes dans le foyer. On peut donc affiner le taux précédent : 10% seulement des enquêtés ont au moins un enfant de moins de trois ans à charge, 22% un enfant de moins de 10 ans et 31% au moins un enfant d'âge inférieur à 16 ans (Graphique 1).

Graphique 1
Présence d'enfants dans le foyer de la personne interrogée
 – Analyse en fonction de l'âge des enfants –



A à charge au moins un enfant de ...

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

1.1.3. Environ un adulte sur dix habite avec un ascendant

Même si moins de la moitié (41%) des foyers français comporte un enfant, cette situation est bien plus répandue que celle où un ascendant est présent dans le foyer : 9% des adultes résident avec un parent ou un beau-parent (Tableau 5).

Tableau 5
Présence d'un ascendant dans le foyer de la personne interrogée

<i>(en %)</i>	
	Années 2001 - 2003
. Aucun ascendant dans le foyer.....	91,1
. Au moins un ascendant	8,9
Total	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Au total, en France, on vit aujourd'hui davantage seul ou avec des personnes de sa génération (conjoint, compagnon, frère ou sœur...) qu'avec des descendants ou des ascendants. Les cas où trois générations vivent sous le même toit sont exceptionnels : seulement 1% de la population répond à une telle configuration.

Tableau 6
Nombre de générations cohabitantes

(en %)

	Années 2001 - 2003	
. Vit seul	24,3	} 51,6
. Une seule génération présente	27,3	
. Deux générations présentes	47,4	} 48,5
. Trois générations présentes	1,1	
Total	100,0	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

1.1.4. Des foyers de taille de plus en plus réduite

Aujourd'hui, la taille moyenne des foyers est, en France, de 2,6 personnes. Le cas le plus fréquent est celui de la vie à deux. Précisons qu'il ne s'agit pas forcément d'un couple, cela peut être un parent isolé avec un enfant, ou deux sœurs retraitées partageant un même appartement... Remarquons également qu'un quart de la population adulte vit seul (Tableau 7).

Tableau 7
Nombre de personnes dans le foyer

(en %)

	Années 2001 - 2003
. Vit seul	24,3
. Deux personnes	31,4
. Trois personnes	16,1
. Quatre personnes	16,7
. Cinq personnes et plus	11,5
Total	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Là encore, les évolutions ont été très sensibles ces 10 dernières années : la vie en « solo » a progressé de 9 points, tandis que le nombre de foyers de trois personnes et plus a diminué dans les mêmes proportions (- 10 points). La taille moyenne des foyers est ainsi passée de 2,9 personnes, à 2,6 entre 1991 et 2001.

Tableau 8
Nombre de personnes dans le foyer : évolution sur une décade

	1991 à 1993	2001 à 2003	(en %) Evolution
. Vit seul	15,2	24,3	+ 9,1
. Deux personnes	30,8	31,4	+ 0,6
. Trois personnes	20,1	16,1	- 4,0
. Quatre personnes	20,2	16,7	- 3,5
. Cinq personnes et plus	13,8	11,5	- 2,3
Total	100,0	100,0	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

1.2. Quels critères retenir pour prendre en compte la composition du foyer ?

Célibataire, marié, sans enfants, parent de famille nombreuse, vie avec ses parents, vie en solo, veuvage... Il existe, bien sûr, un très grand nombre de situations possibles. On peut donc, en théorie, tenir compte de la composition du foyer par l'intermédiaire de toute une série de critères plus ou moins pertinents, plus ou moins redondants entre eux. La question que nous nous posons ici est celle de savoir quelles sont les variables-clés de la composition du foyer, celles qu'il est indispensable de prendre en compte et celles dont on peut se passer. Il convient donc de rechercher les corrélations les plus fortes existant entre chacun des critères évoqués dans les pages précédentes.

Plusieurs méthodes sont généralement utilisées pour tester les corrélations entre variables (coefficients de corrélations, analyse de la variance, analyses factorielles...). Nous avons ici choisi d'utiliser l'analyse des correspondances multiples (ACM).

Nous avons d'abord testé les liens existant entre toutes les variables que nous avons à notre disposition, afin de dégager les grandes tendances. Voici les huit variables introduites dans l'analyse :

- Statut matrimonial de l'enquêté.
- Nombre de personnes vivant dans le logement.
- Nombre d'enfants de moins de 10 ans.
- Nombre d'enfants de moins de 20 ans.
- Sexe du chef de famille.
- Activité du chef de famille (actif occupé, chômeur, inactif).
- Nombre de générations cohabitant dans le foyer.

Les résultats de l'analyse montrent que les deux premiers axes factoriels expliquent, à eux deux, 33% de la variance. Le plan factoriel présenté au Graphique 2 est donc un résumé satisfaisant de l'ensemble des informations contenues dans le nuage de points qui lui est associé. Ce plan factoriel est principalement structuré par une opposition selon l'axe horizontal. Il y aurait, à droite du graphique, les personnes plutôt âgées, vivant seules, des femmes, des veuves, des inactifs. A gauche du graphique, on retrouve principalement les familles avec plusieurs enfants, dont le chef de famille est actif et âgé de 25-39 ans.

En première analyse – mais il faut rappeler que cette analyse des correspondances multiples n'est qu'un outil exploratoire, nullement explicatif, il semblerait donc pertinent de distinguer les ménages avec enfants des ménages sans enfants.

Deuxième enseignement : on observe sur le graphique que les veufs sont assez éloignés des célibataires. Or ce sont généralement des ménages constitués d'une seule personne. Ceci confirme que le critère « vit seul » n'est pas suffisant pour segmenter les différents types de foyers. Il convient, en effet, de ne pas classer ensemble toutes les personnes seules, mais de tracer une démarcation entre les jeunes et les seniors. En tout état de cause, le critère « nombre de personnes vivant dans le logement », qui amalgame les deux situations de célibat et de veuvage, n'est pas satisfaisant pour bien traduire les différences de situations.

D'ailleurs, le positionnement de l'âge du chef de famille dans cet espace montre bien la difficulté de la classification recherchée : à gauche du plan factoriel, se situent les individus en âge d'avoir des enfants, tandis qu'à droite, se projettent à la fois les individus de moins de 25 ans (célibataires et sans enfants) et les personnes de plus de 60 ans (généralement sans enfants à charge). On comprend bien, dans ces conditions, que ce n'est pas tant l'âge du chef de famille qui structure le plan factoriel, que la présence d'enfants.

Enfin, on observe que les ménages de deux personnes appartenant à une même génération se démarquent assez nettement dans le plan factoriel, en haut du graphique. Le positionnement des catégories « marié » et « vit en concubinage », assez éloigné de ce groupe, mais éloigné aussi des familles avec enfants nous indique que les foyers de 2 personnes sont essentiellement des couples, concubins et mariés, mais sans enfants. Il faut en déduire que,

pour mieux prendre en compte la composition du foyer, il est nécessaire d'analyser séparément les couples avec enfants et ceux sans enfants.

Autre élément intéressant : il semblerait que le nombre d'enfants ne soit pas à lui seul un élément discriminant. ***On observe en effet une très grande proximité entre les ménages avec un seul enfant, ceux avec deux enfants ou ceux avec trois enfants et plus. Seul joue, en définitive, le fait d'être parent ou de ne pas l'être (Graphique 2).***

Enfin, les chefs de famille de sexe masculin se distinguent des chefs de famille de sexe féminin. Les femmes se situent à droite de l'espace, et les hommes à gauche. Or, force est de constater que les femmes vivent plus souvent seules que les hommes : elles sont à la fois plus nombreuses à être veuves, séparées ou divorcées. En fait, l'opposition homme / femme n'est probablement qu'une conséquence d'âges et donc de situations matrimoniales différentes.

En résumé, cette analyse des correspondances multiples montre qu'il importe d'abord de séparer les personnes vivant seules des personnes vivant en couple. Parmi les personnes seules, il est indispensable de distinguer les veufs des célibataires. Enfin, parmi les personnes vivant en couple, il convient d'isoler les familles avec enfants.

Nous disposons, au départ, de huit variables différentes permettant de prendre en compte la composition du foyer. A bien y regarder, toutes les variables ne sont finalement pas indispensables. Certaines sont redondantes ; nous pourrions en fait aisément nous passer des variables suivantes :

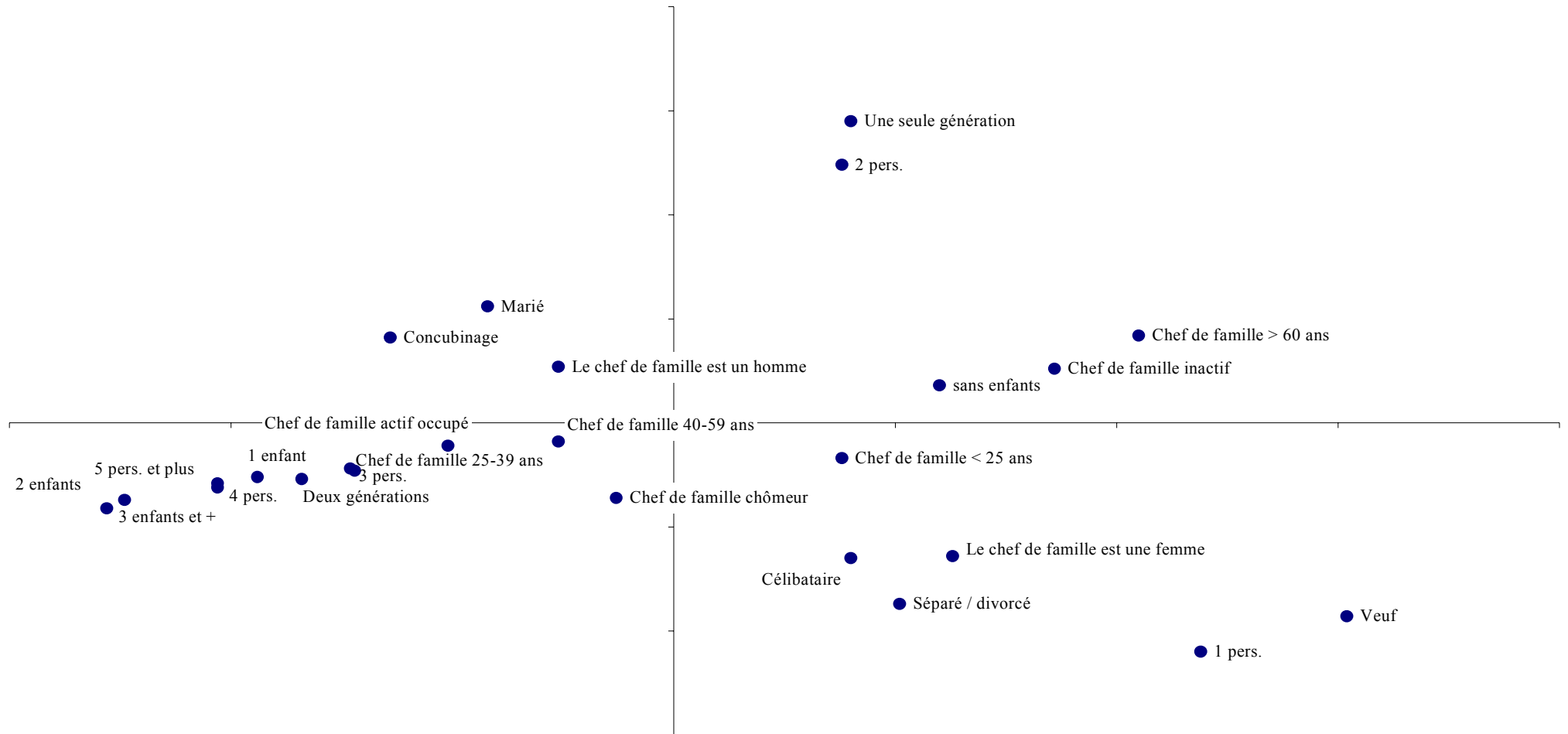
- ***L'âge des enfants (seul le fait d'avoir des enfants joue)***
- ***Le nombre d'enfants (seul le fait d'avoir des enfants joue)***
- ***Le sexe du chef de famille (ce critère est très lié à l'âge et la situation matrimoniale des enquêtés)***
- ***L'âge du chef de famille (lié au fait que l'enquêté a ou n'a pas d'enfants à charge)***
- ***Le nombre de générations (lié à la présence d'enfants dans le foyer)***

Les variables qui sont véritablement structurantes sont donc, en fait :

- *Le statut matrimonial de la personne enquêtée,*
- *La présence d'enfants dans le foyer,*
- *Le nombre de personnes vivant dans le foyer.*

Et encore, à bien y regarder, le nombre de personnes vivant dans le logement apparaît très lié au statut matrimonial et à la présence d'enfants. Ainsi, en combinant ces deux derniers critères, il est possible d'obtenir une bonne approximation du nombre de personnes vivant dans le foyer. Prenons quelques exemples : une personne seule est soit célibataire, soit séparée, soit divorcée, soit veuve et, dans tous les cas, elle n'a pas d'enfants dans son foyer ; un foyer de deux individus est généralement composé, soit de deux personnes vivant en couple sans enfants, soit d'un parent avec un enfant (dans les deux cas, le statut matrimonial et la présence d'enfants suffisent à expliquer le nombre de personnes dans le foyer) ; lorsqu'un couple a un enfant, cela correspond à un foyer de trois personnes ; un couple avec deux enfants, quatre personnes, etc. Autrement dit, la variable « nombre de personnes du foyer » peut souvent être recomposée à partir des deux variables centrales que sont, d'un côté, la présence d'enfants dans le foyer, de l'autre le statut matrimonial.

Graphique 2 – Les liens entre les différentes variables de composition du foyer



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2001-2003

1.3. Projection des variables retenues dans « l'Espace des Opinions »

Après cette première analyse, il semble que le statut matrimonial et la présence d'enfants dans le foyer soient les deux variables les plus déterminantes de la composition du ménage.

Tentons d'aller maintenant un peu plus loin et de tester la pertinence de ces deux critères pour analyser les opinions et les aspirations de nos concitoyens. Précisons d'emblée qu'il ne s'agit ici que de tests préliminaires. L'étude approfondie de l'influence que la composition du foyer exerce sur la formation des opinions sera présentée dans les chapitres suivants.

Pour réaliser ces tests, nous allons d'abord mobiliser ce que nous appelons « l'Espace général des Opinions des Français ». Il s'agit d'un outil élaboré par le CREDOC pour analyser les opinions de nos concitoyens⁶.

Réalisée depuis vingt-cinq ans, l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » permet en effet d'analyser l'évolution de l'état de l'opinion, ses grandes tendances, à travers le suivi d'une série de variables significatives. Seize de ces variables ont été, à plusieurs reprises, sélectionnées pour définir « l'Espace général des Opinions des Français ». Précisons que ces variables ne sont pas relatives à des situations objectives, mais à des données de perceptions et d'opinions. Il s'agit d'une part, d'informations concernant la perception que les Français ont de leurs conditions de vie personnelles (cadre de vie, satisfaction vis-à-vis de son état de santé ou de son budget, ...) et d'autre part, de jugements généraux portés sur des grands sujets de société (tels que la justice, le système de santé, la famille, le mariage, les transformations sociétales).

Une fois cet espace élaboré, nous y projeterons les deux variables structurantes de la composition du foyer, afin de déceler les liens existant avec les attitudes sociétales.

⁶ Voir « L'Espace des Opinions des Français », Cahier de Recherche n° 122, CREDOC, septembre 1998.

*Les 16 variables actives ayant participé à la construction
de « l'Espace général des Opinions des Français »*

(méthode : analyse des correspondances multiples)

- Evolution ressentie du niveau de vie personnel au cours des 10 dernières années
- Evolution ressentie du niveau de vie des Français au cours des 10 dernières années
- Evolution attendue de ses conditions de vie dans les 5 prochaines années
- Sentiment de devoir s'imposer des restrictions sur certains postes de son budget
- Opinion sur son cadre de vie quotidien
- Opinion sur les dépenses de logement
- Satisfaction vis-à-vis de son état de santé personnel
- Souffrance de symptômes ou maux de société (indicateur synthétique du nombre de maux parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies)
- Accord avec l'idée : « La famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu »
- Opinion sur le mariage : indissoluble ; dissout si problème grave ; dissout si accord
- Opinion sur le travail des femmes
- Opinion concernant l'effet des découvertes scientifiques en matière d'amélioration de la vie quotidienne
- Opinion sur le besoin de transformation de la société
- Opinion sur le fonctionnement de la justice
- Accord avec l'idée : « Le maintien en bonne santé est l'affaire des médecins »
- Accord avec l'idée : « On est mieux soigné quand on a de l'argent et des relations ».

Rappelons que « l'Espace général des Opinions » met en évidence **quatre zones d'opinions** très marquées, qui proviennent de la combinaison des deux clivages « satisfaction / insatisfaction » et « modernisme / traditionalisme » (Graphique 3). L'analyse présentée ici est celle relative à l'année 2003.

Le premier axe : Satisfaction /Insatisfaction

Le premier axe (horizontal) oppose, d'un côté les individus insatisfaits de leurs conditions de vie personnelles et mécontents du fonctionnement de la société à ceux qui, de l'autre côté, témoignent d'une satisfaction générale. Tous les indicateurs personnels subjectifs (restrictions, maux, état de santé), mais aussi les points de vue sur le fonctionnement de la société en général (opinions sur la justice, sur les transformations sociétales,...), sont corrélés entre eux. Il existe donc une tendance à être systématiquement satisfait ou insatisfait.

Ainsi, à gauche de la carte (Graphique 3), figurent les individus « mécontents », qui pensent que leur niveau de vie personnel est beaucoup moins bon depuis dix ans et que leurs

conditions de vie vont beaucoup se détériorer dans les cinq prochaines années. Ils ne sont pas satisfaits de leur état de santé, ni de leur cadre de vie, et déclarent plus souvent s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget. Leur critique à l'égard du fonctionnement de la justice est aussi plus insistante et ils souhaitent plus fréquemment des réformes radicales de la société française.

A l'opposé (à droite du Graphique 3), se situe la zone dite de « satisfaction » qui est, au contraire, marquée par un relatif optimisme : on pense là davantage que le niveau de vie des Français et le sien propre vont mieux depuis dix ans, que les conditions de vie personnelles vont rester semblables ou s'améliorer dans les cinq prochaines années. Les individus de cette zone ne s'imposent pas régulièrement de restrictions. Ils ne pensent pas que la société française a besoin de transformations profondes et ils estiment que la justice fonctionne bien.

Le deuxième axe : Traditionalisme/Modernisme

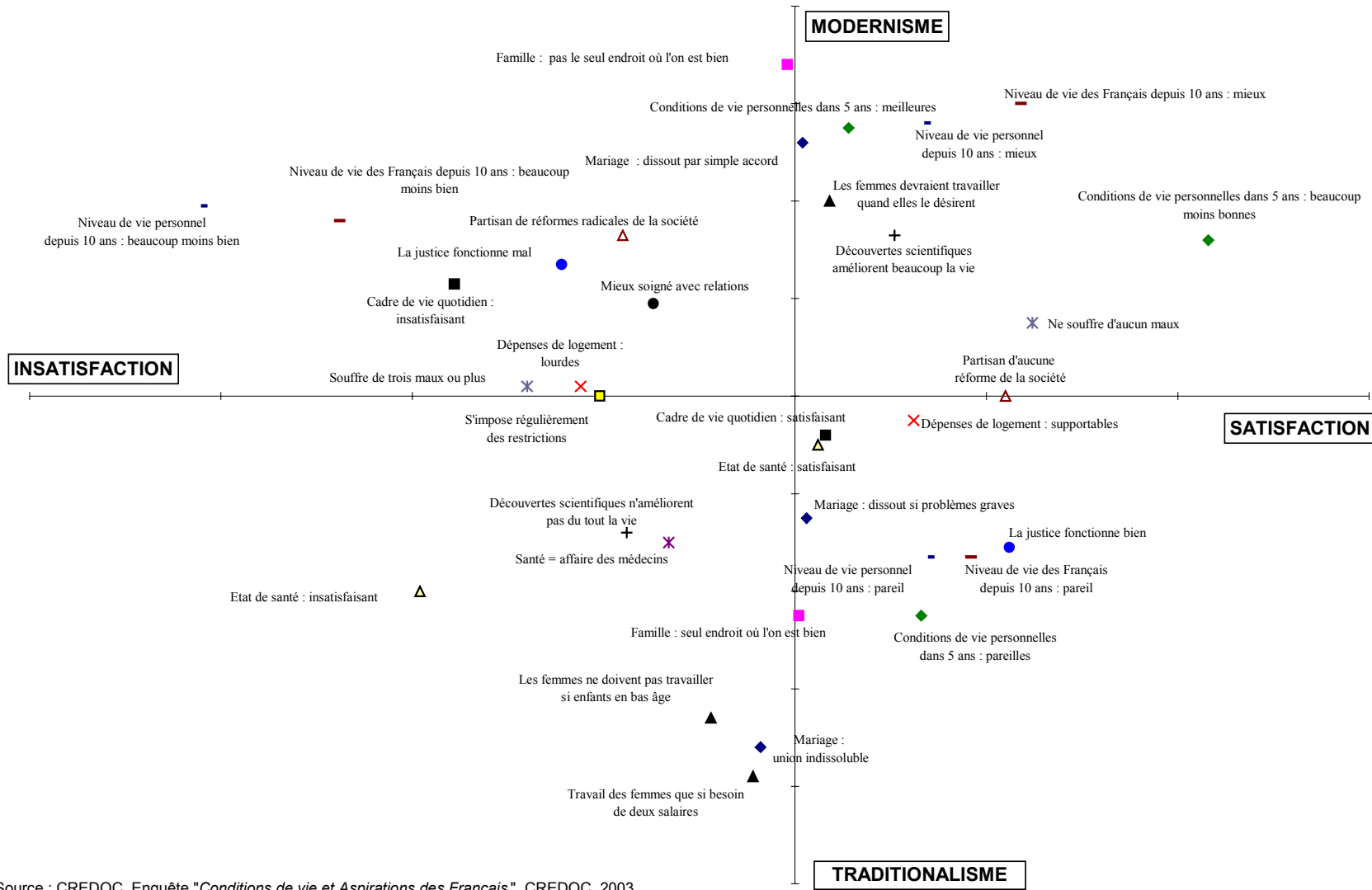
Le deuxième axe, dont le contenu se résumait, jusqu'à ces dernières années, à l'opposition « modernisme / traditionalisme » en matière de mœurs, se détermine d'abord à partir des opinions émises sur la famille, le mariage et le travail des femmes.

Au Nord du graphique, se projettent les individus ayant des opinions dites « modernistes » en matière de mœurs : ils pensent plutôt que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sente bien et détendu, que le mariage peut être dissout par simple accord des deux parties, que les femmes devraient pouvoir travailler quand elles le désirent.

Mais on observe également que figurent ici les individus les plus confiants envers leurs conditions de vie prochaines : cette variable, représentative d'une confiance certaine envers l'avenir, exerce davantage d'influence ces dernières années. Le modernisme en matière de mœurs s'accompagne donc d'une confiance plus accentuée envers le futur, d'une foi en l'avenir.

A l'inverse, au Sud du graphique, on trouve les « traditionalistes », qui estiment que le mariage est une union indissoluble, que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien, que les femmes ne doivent pas travailler si elles ont des enfants en bas âge ou qu'elles ne doivent le faire que si la famille n'arrive pas à vivre avec un seul salaire.

Graphique 3 – L’Espace général des Opinions des Français (2003)

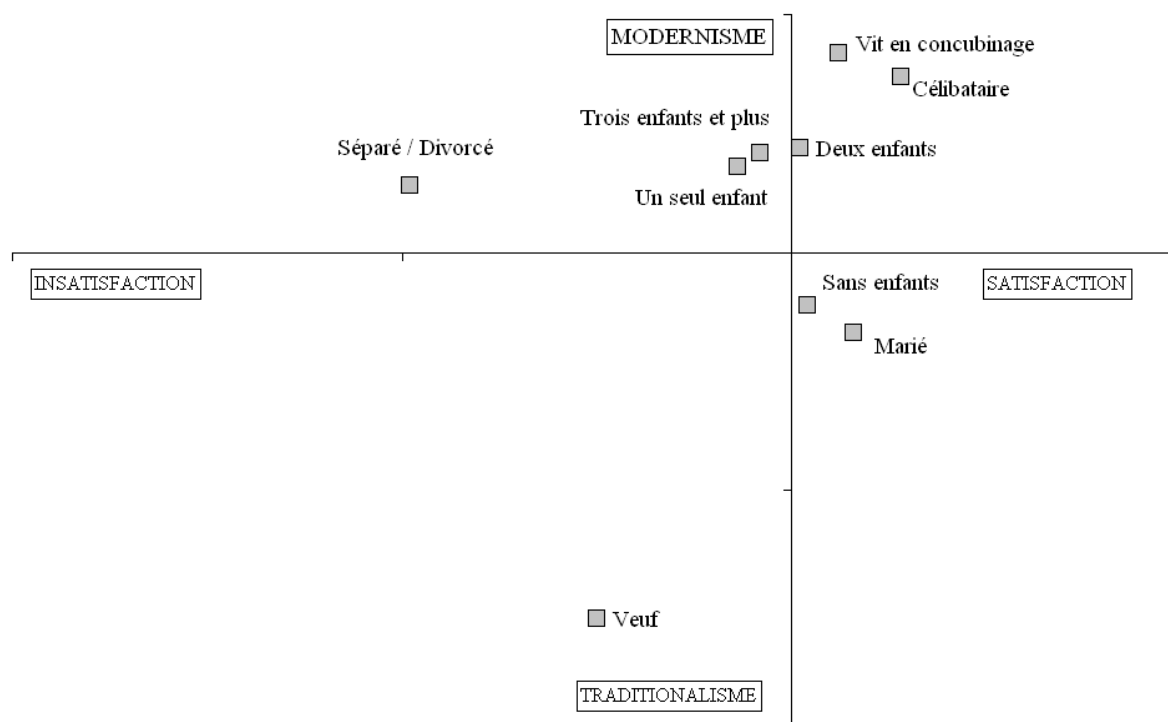


Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", CREDOC, 2003

Projetons maintenant nos deux variables dans cet Espace général (Graphique 4). On constate que les deux variables de composition du foyer retenues traduisent des différences profondes d'attitudes :

- * On observe d'abord (ou on confirme) que ce n'est pas le nombre d'enfants qui joue, mais plutôt le fait qu'il y en ait au moins un dans le foyer. **Les points « un seul enfant », « deux enfants » et « trois enfants et plus » sont en effet très proches les uns des autres ; le point « aucun enfant » se projette, par contre, dans une zone de l'Espace très différente.**
- * **Si l'on pouvait être, a priori, tenté de regrouper ensemble les personnes vivant seules, l'analyse montre qu'en terme d'opinions, les célibataires, les personnes séparées et les veufs ne se ressemblent pas du tout : les séparés / divorcés sont très insatisfaits, contrairement aux célibataires qui se situent dans l'espace opposé, du côté de la satisfaction ; les veufs penchent, quant à eux, très nettement vers le traditionalisme, contrairement aux célibataires et aux séparés / divorcés.**
- * **Enfin, nous avons remarqué précédemment qu'il était nécessaire de séparer les personnes vivant en couple des individus vivant sans conjoint. Mais nous n'avions pas repéré l'opposition très nette, au sein même des personnes vivant en couple, entre les concubins et les personnes mariées. Les concubins se montrent, en terme d'opinions, beaucoup moins traditionalistes que les mariés. Cela n'est, somme toute, pas très surprenant. Il sera nécessaire d'en tenir compte.**

Graphique 4 – Projection des variables de composition du foyer dans l'Espace général des Opinions des Français



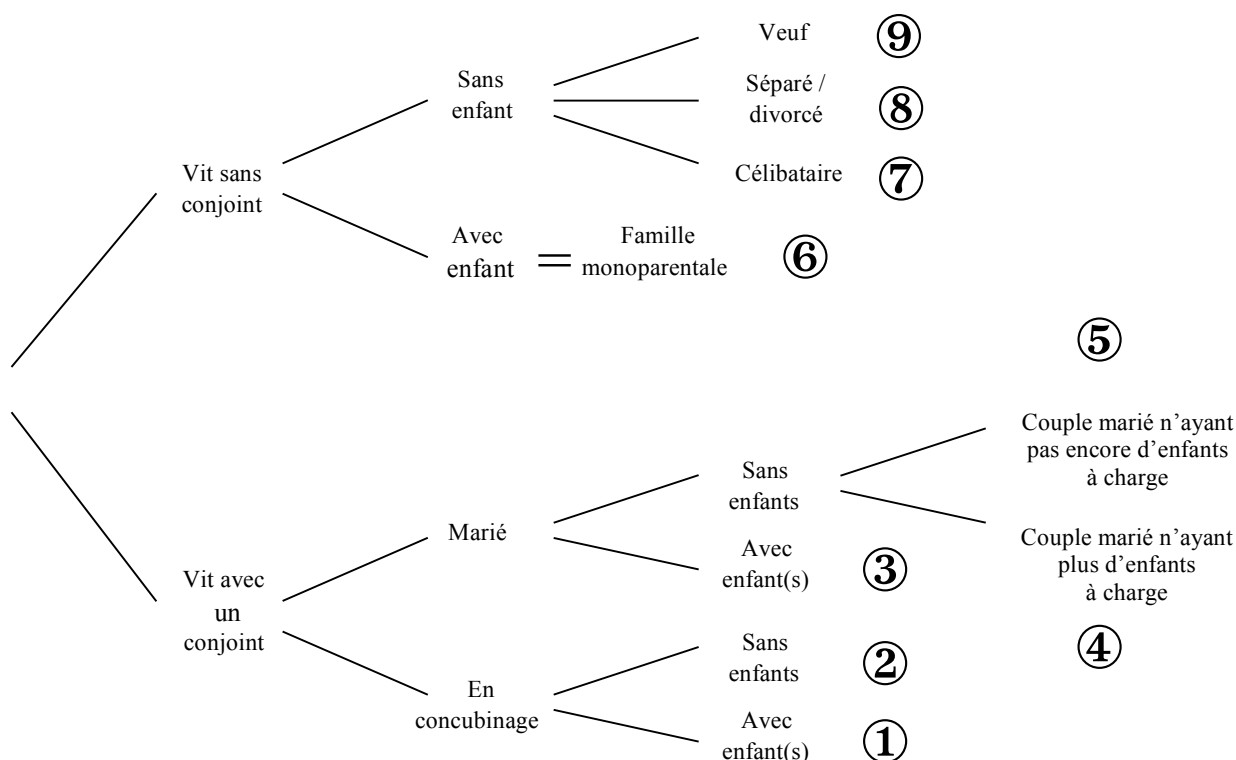
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2001-2003

1.4. Proposition d'une typologie de la composition du foyer

En reprenant les principaux enseignements des analyses précédentes, nous savons que les variables les plus structurantes de la composition du foyer sont :

- **Le fait d'avoir des enfants ou pas.**
 - **Le fait de vivre en couple ou de vivre seul.**
 - **Parmi les couples, il convient aussi de distinguer les concubins des personnes mariées.**
 - **Enfin, parmi les personnes vivant sans conjoint, il est nécessaire de séparer les célibataires des personnes divorcées ou séparées, ainsi que les veufs.**
- Ces conclusions nous amènent donc à proposer la typologie suivante, référençant neuf situations possibles :**

Figure 1 – Une typologie de la composition du foyer



On dénombre donc neuf groupes : les concubins ayant des enfants, les concubins sans enfants, les mariés avec enfants, les jeunes mariés qui n'ont pas encore d'enfants et les mariés plus âgés dont les enfants ont quitté le domicile parental, les familles monoparentales, les célibataires, les séparés – divorcés, les veufs. Cette typologie tient compte d'une analyse supplémentaire qui n'a pas été détaillée ici, montrant que les jeunes couples mariés sans enfants doivent être distingués des couples mariés plus âgés, dont les enfants ont quitté le domicile des parents ; ces deux groupes se projettent en effet dans deux zones très distinctes de « l'Espace général des Opinions des Français ».

Le Tableau 9 présente la répartition de la population française dans ces différents groupes. On y observe que les individus mariés avec enfants constituent le principal contingent (26%) de la population, suivis par les célibataires sans enfants (19%) et par les couples âgés dont les enfants ont quitté le domicile (18%). A l'inverse, les couples mariés sans enfants sont très minoritaires (2%). Cinq groupes se valent en terme d'effectifs : les concubins sans enfants (6%), les concubins avec enfants (7%), les familles monoparentales (6%), les personnes séparées ou divorcées, sans enfants (7%) et les veufs sans enfants (9%).

Tableau 9
Typologie de la composition du foyer, en France, en 2001-2003

- Pourcentage de population concernée -

(en %)

① Vit en concubinage avec enfants.....	7
② Vit en concubinage sans enfants	6
③ Marié avec enfants	26
④ Marié, n'ayant pas encore d'enfants à charge.....	2
⑤ Marié, n'ayant plus d'enfants à charge	18
⑥ Vit seul avec enfants (famille monoparentale).....	6
⑦ Célibataire sans enfants.....	19
⑧ Séparé ou divorcé, sans enfants	7
⑨ Veuf sans enfants	9
Total.....	100

Source : CRECOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2001-2003

Le Tableau 10 présente quelques-unes des caractéristiques socio-démographiques de chacun de ces neuf groupes.

Tableau 10 – Caractéristiques socio-démographiques de chacun des neuf groupes retenus

(en %)

		Vit en concubinage avec au moins un enfant ①	Vit en concubinage sans enfants ②	Marié avec au moins un enfant ③	Marié, n'ayant pas encore d'enfants à charge ④	Marié, n'ayant plus d'enfants à charge ⑤	Vit seul avec au moins un enfant ⑥	Célibataire sans enfants ⑦	Séparé ou divorcé sans enfants ⑧	Veuf sans enfants ⑨	Ensemble de la population
Sexe	Homme.....	45	56	48	(53)	55	18	60	48	17	47
	Femme.....	55	44	52	(47)	45	82	40	52	83	53
Age	18 - 24 ans.....	11	29	2	(14)	-	10	47	0	0	13
	25 - 39 ans.....	67	49	44	(86)	-	37	29	11	1	29
	40 - 59 ans.....	21	14	51	-	36	49	16	55	7	33
	60- 69 ans.....	0	5	2	-	34	4	4	20	27	12
	70 ans et plus.....	0	3	0	-	29	0	4	14	65	13
Diplôme	Aucun diplôme.....	16	13	16	(5)	38	21	15	32	60	25
	Bepc.....	49	33	45	(27)	39	40	35	42	26	39
	Bac.....	16	22	15	(18)	9	19	26	12	7	16
	Diplôme du supérieur	19	32	24	(50)	14	20	25	15	7	21
Situation professionnelle	Actif occupé.....	65	63	71	(76)	24	60	47	43	5	49
	Inactif.....	19	18	22	(14)	72	24	38	45	93	42
	Chômeur.....	16	20	7	(10)	4	16	15	11	1	10
Revenu mensuel du foyer	Moins de 900 €.....	6	5	4	(3)	8	23	33	34	40	16
	900 - 1500 €.....	17	25	12	(10)	22	41	37	40	39	25
	1500 - 2300 €.....	38	39	30	(36)	33	24	16	18	14	27
	2300 - 3100 €.....	23	18	27	(35)	19	8	7	5	7	17
	Plus de 3100 €.....	17	12	27	(16)	18	5	8	3	1	15
Lieu de résidence	Moins de 2000 hts...	30	20	32	(28)	35	19	19	18	22	27
	2000 - 20000 hts.....	19	18	18	(12)	17	18	14	13	18	17
	20000 - 100000 hts..	13	13	12	(7)	13	12	15	19	13	13
	100000 hts et plus....	24	32	25	(24)	24	37	32	33	31	28
	Paris et agglo.....	13	18	13	(29)	10	14	21	17	16	15

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2001-2003

Entre parenthèses : effectifs très faibles, peu significatifs

Chapitre 2 : Mesure de l'influence de la composition du foyer sur les opinions

Nous venons d'établir une typologie de la composition du foyer. Il s'agit maintenant de vérifier si le fait d'appartenir à tel ou tel type de ménage influe sur les opinions individuelles. Pense-t-on la même chose selon que l'on appartient ou pas à une famille nombreuse, selon que l'on vit seul, en couple, ou que l'on a des enfants... ? Quels sont les thèmes sur lesquels les différences sont les plus flagrantes ? Quels sont ceux pour lesquels, au contraire, le corps social est unanime, quelle que soit la taille ou la structure du ménage ? Et les différences d'opinions liées à la composition du foyer sont-elles plus importantes, comparables ou inférieures à celles observées en fonction d'autres critères tels que l'âge, le revenu, le niveau de diplôme, le lieu de résidence, la profession, etc. ? Comment les différents critères socio-démographiques, y compris la composition du foyer, ont-ils contribué à modeler les opinions ces vingt dernières années ? Les critères qui étaient très déterminants il y a vingt ans le sont-ils encore de nos jours ? Quels sont ceux qui ont aujourd'hui le plus d'influence ? C'est à ces nombreuses questions que les chapitres 2 et 3 sont consacrés.

Dans ce chapitre, nous allons d'abord plus précisément procéder à une série de **tests statistiques** visant à mesurer **l'influence que la composition du foyer exerce sur les opinions**. Notre analyse s'appuie sur les données de l'enquête du CREDOC sur les « *Conditions de vie et Aspirations des Français* ».

Quels sont les enjeux d'une telle analyse ? L'analyse de simples tris croisés des différentes opinions affichées par les divers types de ménages présente le risque que d'autres variables interfèrent en même temps. De multiples facteurs influent, en effet, simultanément sur un même jugement. Prenons l'exemple d'une personne veuve : la spécificité de son opinion tient-elle au fait qu'elle vive seule ou plutôt à son âge ? L'utilisation de tris croisés ne permet pas, en effet, de séparer, dans notre exemple, l'influence propre de la composition du foyer de celle de l'âge.

C'est pour éviter ce genre de confusion que nous avons eu recours à des modèles de régressions logistiques, qui permettent de distinguer l'effet propre de chaque variable explicative sur les opinions et, ainsi, de raisonner « toutes choses égales par ailleurs ». Nous pouvons, de la sorte, isoler l'influence de l'âge de l'enquêté de celle de sa situation de famille, alors même que ces deux variables apparaissent fortement liées.

Un détail final mérite une précision : dans le premier chapitre du rapport, nous avons proposé une typologie visant à expliquer au mieux la diversité des situations possibles en matière d'opinions. Mais nous ne sommes pas sûrs, avant d'avoir effectué les tests statistiques, que cette typologie soit **effectivement** le meilleur descripteur possible de la répartition des

opinions. Il se peut que, en dépit des efforts précédents, cette typologie soit moins efficace que des critères élémentaires, tels que, par exemple, la taille du ménage ou le statut matrimonial de l'enquêté.

C'est la raison pour laquelle nous allons, dans un premier temps, procéder à l'évaluation de **trois modèles concurrents** de régressions logistiques, afin de répondre à un double objectif :

- S'assurer que la composition du foyer constitue un facteur déterminant des attitudes et des opinions.
- Choisir, le cas échéant, le modèle explicatif le plus pertinent : soit reposant sur une typologie composite, soit reposant sur des critères élémentaires de la structure du foyer.

2.1. Quelques précisions méthodologiques

Compte tenu de ces deux objectifs, nous avons établi une procédure de test à plusieurs niveaux, consistant à **comparer l'efficacité de trois modèles différents** de régressions logistiques :

- * Le premier modèle présente toutes les caractéristiques socio-démographiques classiques (sexe, âge, diplôme, profession, revenu et lieu de résidence), ainsi que deux variables prenant en compte la composition du ménage (le statut matrimonial et la présence d'enfants dans le foyer).
- * Le second modèle comporte les variables socio-démographiques classiques ainsi que la typologie. La comparaison de ces deux premiers modèles entre eux permet de déterminer si la typologie est une variable plus efficace que la simple prise en compte de chacun des deux critères qui nous ont servi à la construire.
- * Enfin, le troisième modèle ne comporte que les variables socio-démographiques classiques. Ce dernier modèle servira d'« étalon » : s'il se révèle aussi efficace que les deux précédents pour « prédire » la répartition des opinions, cela revient à dire qu'il n'est pas nécessaire de prendre en compte la composition du foyer.

Tableau 11
Les variables entrant en ligne de compte dans le modèle n°1

Critères socio-démographiques	Sexe	Homme Femme
	Age	18-24 ans 25-39 ans 40-59 ans 60-69 ans 70 ans et plus
	Diplôme	Aucun, CEP BEPC (ou diplôme technique équivalent) Bac (ou diplôme technique équivalent) Diplôme de l'enseignement supérieur
	Profession – Catégorie Sociale	Travailleur indépendant Cadre supérieur, profession libérale Profession intermédiaire Employé Ouvrier Reste au foyer Retraité Etudiant
	Revenu du foyer	Moins de 900 € De 900 à 1500 € De 1500 à 2300 € De 2300 à 3100 € Plus de 3100 €
	Lieu de résidence	Agglo. de moins de 2000 habitants Agglo. de 2000 à 20000 habitants Agglo. de 20000 à 100000 habitants Agglo. de plus de 100000 habitants Paris et son agglomération
Critères liés à la composition du foyer	Statut matrimonial	Célibataire Marié Concubin (y.c PACS) Séparé, Divorcé Veuf
	A des enfants	Oui Non

Tableau 12
Les variables entrant en ligne de compte dans le modèle n°2

Critères socio-démographiques	Sexe	Homme Femme
	Age	18-24 ans 25-39 ans 40-59 ans 60-69 ans 70 ans et plus
	Diplôme	Aucun, CEP BEPC (diplôme technique équivalent) Bac (diplôme technique équivalent) Diplôme de l'enseignement supérieur
	Profession – Catégorie Sociale	Travailleur indépendant Cadre supérieur, profession libérale Profession intermédiaire Employé Ouvrier Reste au foyer Retraité Etudiant
	Revenu	Moins de 900 € De 900 à 1500 € De 1500 à 2300 € De 2300 à 3100 € Plus de 3100 €
	Lieu de résidence	Agglo. de moins de 2000 habitants Agglo. de 2000 à 20000 habitants Agglo. de 20000 à 100000 habitants Agglo. de plus de 100000 habitants Paris et son agglomération
Critères liés à la composition du foyer	Typologie de la composition du foyer	Concubin avec enfants ⁷ Concubin sans enfants Couple marié avec enfants Couple marié, n'ayant pas encore d'enfants à charge Couple marié, n'ayant plus d'enfants à charge Famille monoparentale Célibataire sans enfants Séparé / divorcé sans enfants Veuf sans enfants

⁷ Nous cherchons, là encore, à mesurer l'influence que la présence d'un enfant peut avoir sur les opinions des enquêtés. Nous avons donc utilisé comme variable le nombre d'enfants de moins de 20 ans présents au sein du ménage.

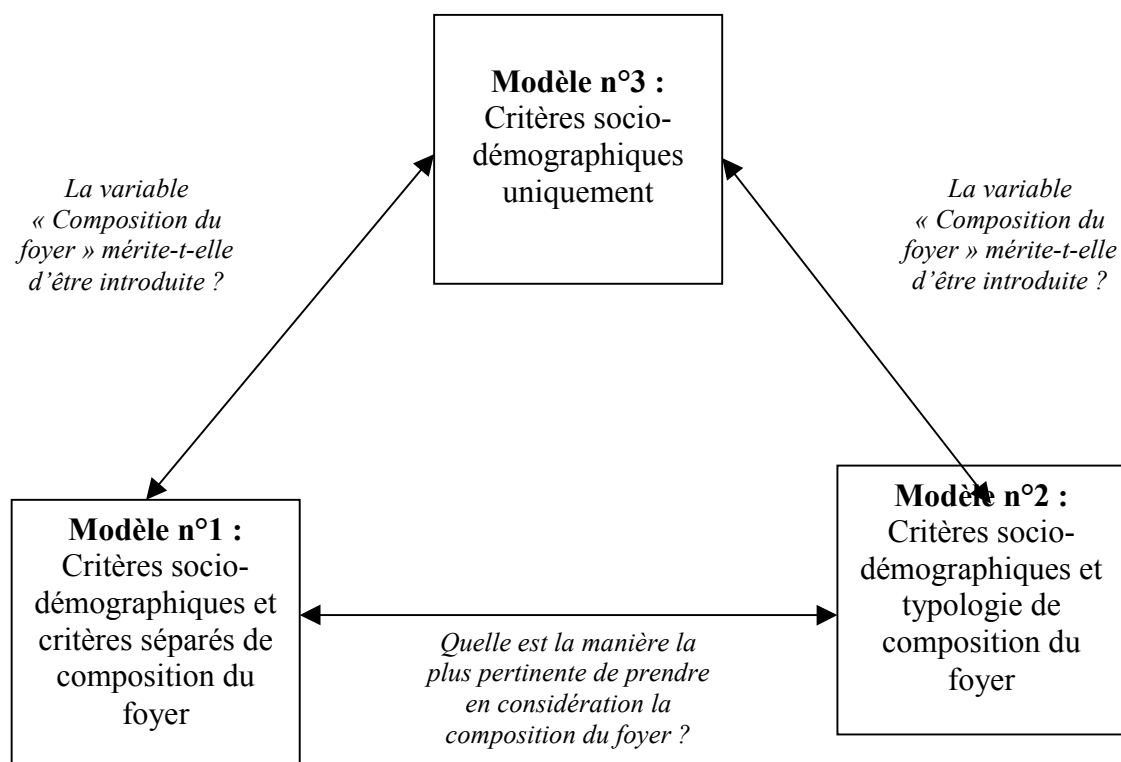
Tableau 13
Les variables entrant en ligne de compte dans le modèle n°3

Critères socio-démographiques	Sexe	Homme Femme
	Age	18-24 ans 25-39 ans 40-59 ans 60-69 ans 70 ans et plus
	Diplôme	Aucun, CEP BEPC (diplôme technique équivalent) Bac (diplôme technique équivalent) Diplôme de l'enseignement supérieur
	Profession – Catégorie Sociale	Travailleur indépendant Cadre supérieur, profession libérale Profession intermédiaire Employé Ouvrier Reste au foyer Retraité Etudiant
	Revenu	Moins de 900 € De 900 à 1500 € De 1500 à 2300 € De 2300 à 3100 € Plus de 3100 €
	Lieu de résidence	Agglo. de moins de 2000 habitants Agglo. de 2000 à 20000 habitants Agglo. de 20000 à 100000 habitants Agglo. de plus de 100000 habitants Paris et son agglomération

Revenons un instant sur le troisième modèle, celui qui ne comporte aucune variable liée à la composition du foyer. Pourquoi ce modèle simplifié ? Un des biais des régressions logistiques tient au fait que lorsqu'on rajoute des variables dans un modèle, son pouvoir explicatif augmente « mécaniquement ». Toutes choses égales par ailleurs, un modèle contenant 300 variables est plus explicatif qu'un modèle contenant seulement 5 variables, même si aucune des 300 variables n'est vraiment pertinente. Il existe des critères permettant de relativiser ce biais, mais ces critères ne sont pas vraiment discriminants. C'est la raison pour laquelle nous préférons comparer tout modèle avec un modèle de référence, contenant un minimum de variables. Notre idée est qu'il vaut mieux un modèle simple, où chaque variable est pertinente, plutôt qu'un modèle complexe, comprenant un grand nombre de paramètres superflus.

Le Graphique 5 résume le protocole retenu pour réaliser nos tests :

Graphique 5
Les enseignements tirés de la comparaison des trois modèles



2.1.1. Les variables d'opinion retenues

Rappelons que les analyses suivantes portent sur un ensemble de **54 opinions**, exprimées dans des **domaines variés** : opinions en matière de mœurs, de cadre de vie et d'environnement, de changement sociétal, de progrès scientifiques, de santé, de conditions de vie, de politiques familiales, de politiques sociales et d'inquiétudes⁸. Cette diversité de thèmes présente au moins deux avantages conséquents pour notre analyse :

- D'une part, ce panorama nous permet d'avoir une **vision d'ensemble de l'influence** que la composition du foyer exerce sur l'opinion. Nous serons donc en mesure d'évaluer le pourcentage d'opinions (sur les 54 analyses) qui sont liées à la composition du foyer de l'enquêté.

⁸ On trouvera en annexe la liste précise des 54 opinions retenues.

- D'autre part, nous cherchons à déterminer si la composition du foyer exerce une influence plus forte sur certains thèmes que sur d'autres. Ainsi, proposerons-nous au Chapitre 3 une **cartographie précise** des effets générés par la situation familiale, domaine par domaine.

Indiquons enfin que le choix de certaines variables d'opinions nous a été dicté par le souhait d'établir des comparaisons dans le temps. Certes, beaucoup des questions du système d'enquête sur les « *Conditions de vie et les Aspirations des Français* » sont périodiquement renouvelées depuis 1978, mais certaines ont disparu dans la période.

2.1.2. *Traitement des résultats*

Il y a plusieurs façons de juger de la valeur d'une estimation économétrique. On peut s'intéresser à la pertinence de chaque variable, prise séparément. Mais on peut également vouloir juger de la qualité de l'ajustement du modèle dans sa globalité. La première approche permet ainsi de dire que cette variable influe ou n'influe pas sur les opinions ; la seconde approche relativise en quelque sorte la première : elle permet de mesurer la quantité d'information supplémentaire apportée par l'ajout de cette variable. Car ce n'est pas parce qu'une variable est statistiquement significative qu'elle est nécessairement très pertinente.

Afin de juger de la validité de chaque modèle, nous avons étudié un certain nombre d'indicateurs d'ajustement. Ces derniers nous ont permis d'évaluer le pouvoir explicatif de chaque variable, ainsi que la qualité de l'ensemble de la modélisation. Une première série d'indicateurs est relative aux variables. L'autre série s'intéresse aux modèles, pris dans leur totalité.

Pour **chacune des variables**, nous avons étudié :

- la statistique du **Khi-deux**. Cette valeur mesure l'importance du pouvoir explicatif de la variable sur l'opinion exprimée. Ce pouvoir est d'autant plus fort que la statistique du Khi-deux est élevée.

- le **seuil de significativité**. Ce pourcentage indique la validité de la relation établie entre une variable explicative et une variable expliquée. Par convention, une estimation dont le seuil de significativité est inférieur à 5% est jugée acceptable.
- l'**Odds ratio**. Ce chiffre témoigne de l'intensité de la relation entre les modalités de chaque variable.

En pratique, le seuil de significativité permet de savoir si la variable joue ou non, alors que l'odds ratio permet de savoir si cette variable est fortement explicative ou non. Ces deux paramètres nous permettront donc d'avoir une idée de la **fréquence** et de l'**intensité** avec laquelle la composition du foyer influe sur les opinions.

D'autre part, afin d'apprécier la **pertinence globale des modèles testés**, nous avons observé trois critères :

- le **Khi-deux général** du modèle. Ce chiffre donne une indication de l'importance de l'explication fournie par l'ensemble des variables. Il est élevé lorsque la relation est forte. Toutefois, cet indicateur est corrélé au nombre total de variables explicatives. Nous l'avons dit plus haut : l'introduction d'une nouvelle variable, même de piètre qualité, contribue « mécaniquement » à augmenter le pouvoir explicatif du modèle. Ce problème nous concerne au premier chef, puisque nos trois modèles comptent un nombre de variables différentes les unes des autres : le modèle n°1 en comporte huit, le modèle n°2, sept et le modèle n°3, six.
- le **critère d'Akaike**. Ce critère d'ajustement du modèle est censé présenter l'avantage de ne pas connaître de biais lié au nombre de variables retenues, comme c'est le cas du Khi-deux. Il permet, en théorie, de comparer des modèles comportant un nombre de variables différent. A l'inverse du Khi-deux, le critère d'Akaike est d'autant plus faible que le modèle est pertinent. Cependant, ce critère s'est révélé ici peu opérant car il conduisait à choisir, dans tous les cas étudiés, le modèle comportant le plus petit nombre de variables (le modèle n°3, comportant les critères socio-démographiques uniquement). La correction apportée semblait trop forte.

- Les imperfections du Khi-deux et du critère d'Akaike nous ont conduit à créer nous-même un indicateur, dont voici les principes. Il s'agit du rapport « **Nombre de paramètres significatifs / Nombre total de paramètres estimés** ». Cet indicateur permet de savoir si les variables que l'on rajoute dans le modèle améliorent la compréhension d'un phénomène.

Après avoir présenté les différents modèles, leur raison d'être et les critères sur lesquels ils ont été jugés, venons-en à la présentation des résultats.

2.2. Principaux résultats des régressions logistiques

Trois constats s'imposent :

- **La composition du foyer est un critère déterminant de la formation des opinions dans environ un cas sur deux.**
- **Lorsque la composition du foyer joue, elle possède un fort pouvoir explicatif.**
- **Pourtant, globalement, la composition du foyer améliore peu la compréhension des opinions par rapport aux autres critères socio-démographiques.**

2.2.1. La composition du foyer joue une fois sur deux dans la formation des opinions

La composition du foyer ne constitue pas un critère systématique d'explication des opinions ; elle exerce cependant une influence dans plus d'un cas sur deux.

Le Tableau 14 montre que les variables « composition du foyer » sont moins souvent déterminantes que la plupart des critères socio-démographiques « classiques ». **Les variables les plus déterminantes sont plutôt le niveau de diplôme ou le lieu de résidence**, qui sont plus souvent significatives : le niveau de diplôme joue près de 8 fois sur 10, le lieu de

résidence joue dans 70% des cas, la profession près de deux fois sur trois ; le revenu du ménage influe, quant à lui, dans 59% des cas et l'âge dans 55%.

Le statut matrimonial se révèle déterminant dans 54% des situations et le fait d'avoir ou non des enfants n'influe qu'environ une fois sur trois.

Tableau 14
Nombre de cas où chaque variable est significative (Modèle n°1 : critères socio-démographiques et critères séparés de composition du foyer)

	en %
Niveau de diplôme.....	77,8
Lieu de résidence.....	70,4
PCS.....	63,0
Niveau de revenu du ménage.....	59,3
Âge.....	55,5
Statut matrimonial.....	53,7
Sexe.....	44,4
A des enfants ou non.....	35,2

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

En définitive, la composition du foyer apparaît comme un critère de « second rang » dans l'explication des opinions. Etre un facteur de second rang ne signifie cependant pas qu'il s'agit d'une variable inutile. **Pour plus de la moitié des opinions étudiées, la prise en considération de la composition du foyer permet tout de même de mieux expliquer la formation des opinions.**

Lorsque cette dimension est introduite sous la forme de typologie (modèle n°2), la composition du foyer est déterminante dans 54% des cas.

Tableau 15
Nombre de cas où chaque variable est significative (Modèle n°2 : critères socio-démographiques et typologie de composition du foyer)

	en %
Niveau de diplôme.....	79,6
Lieu de résidence.....	66,7
PCS.....	63,0
Niveau de revenu du ménage.....	61,1
Composition du foyer (typologie).....	53,7
Âge.....	51,8
Sexe.....	46,3

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Enfin, lorsque l'on retire la composition du foyer du modèle explicatif (c'est le cas du modèle n°3), les critères socio-démographiques apparaissent plus fréquemment significatifs : on peut en déduire que l'introduction de la composition du foyer dans l'explication des opinions se fait au détriment de certaines variables socio-démographiques.

Tableau 16
Nombre de cas où chaque variable est significative (Modèle n°3 : critères socio-démographiques seuls)

	en %
Niveau de diplôme.....	83,3
Niveau de revenu du ménage.....	74,1
Âge.....	70,4
Lieu de résidence.....	70,4
PCS.....	66,7
Sexe.....	53,7

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Peut-être le plus intéressant est-il de remarquer que la hiérarchie entre les critères socio-démographiques dans le Modèle n°3 est différente de celles observées dans les Modèles 1 et 2. Le tableau suivant récapitule les principaux résultats de ces trois modèles, en s'attardant uniquement sur l'effet des variables socio-démographiques.

Tableau 17
Évolution de l'influence des variables socio-démographiques dans les différents modèles

	<i>en %</i>		
	Modèle n°1	Modèle n°2	Modèle n°3
Niveau de diplôme	77,8	79,6	83,3
Lieu de résidence.....	70,4	66,7	70,4
PCS.....	63,0	63,0	66,7
Niveau de revenu du ménage	59,3	61,1	74,1
Âge	55,5	51,8	70,4
Sexe.....	44,4	46,3	53,7

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Si les critères de niveau de diplôme, de lieu de résidence et de PCS possèdent une influence forte et constante dans les trois modèles étudiés, le niveau de revenu du ménage, l'âge et le sexe de la personne enquêtée voient leur effet sur les opinions « phagocyté » par l'introduction de la variable « composition du foyer ». Il semble donc que la structure du ménage fournit une partie de l'explication des opinions auparavant captée par ces trois variables. De fait, la situation familiale est liée à l'âge. La composition du foyer d'un individu peut varier au cours de son cycle de vie : il habite encore chez ses parents, puis peut être célibataire, puis vivre en concubinage, se marier et parfois divorcer, voire être veuf. De même, la variable « niveau de revenu » est très liée à la composition du foyer, principalement en raison du fait que le revenu étudié est celui du foyer : toutes choses égales par ailleurs, plus les personnes sont nombreuses dans un foyer, plus le revenu global de ce foyer augmente. Enfin, le sexe est, lui aussi, lié à la composition du ménage : on sait par exemple que les femmes sont plus souvent veuves que ne le sont les hommes. En résumé, lorsque la composition du foyer n'est pas utilisée dans l'explication des opinions, une partie des informations qu'elle fournit se reporte sur les trois critères que sont l'âge, le sexe et le niveau de revenu du ménage.

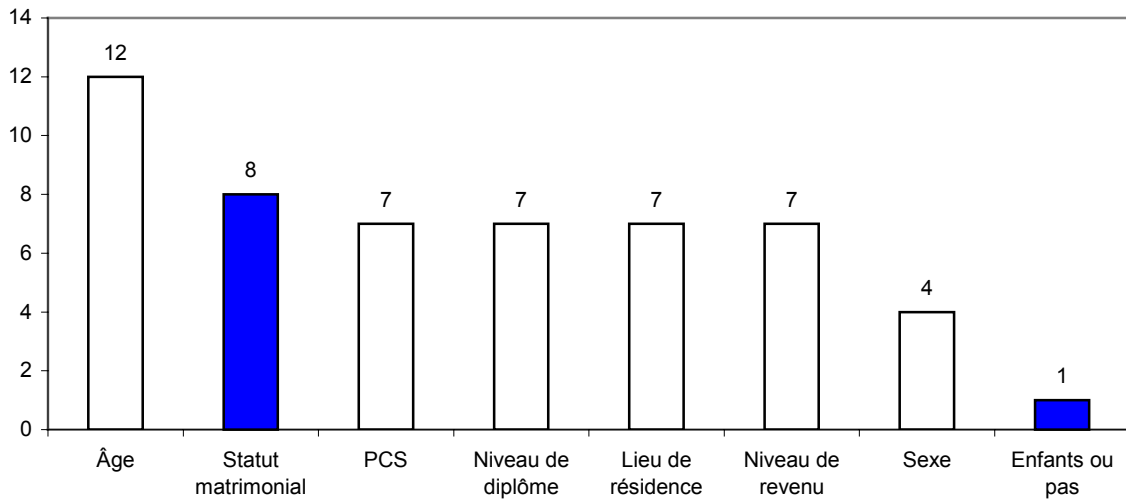
2.2.2. Lorsque la composition du foyer joue, elle possède un fort pouvoir explicatif

Nous avons présenté le nombre de fois où la composition du foyer était influente, mais nous n'avons pas encore étudié **l'intensité** de cette influence. Or, **dans les cas où elle joue, cette variable se montre fortement discriminante. En d'autres termes, les différents types de foyers possèdent des opinions très « tranchées », mais dans un nombre limité de domaines.**

Ceci transparait à travers le critère statistique de « l'Odds ratio moyen » des variables étudiées. La construction de cet indicateur est présentée dans la partie « Méthodologie des différents indicateurs utilisés », en annexe. Retenons la règle suivante : plus cet indicateur est élevé, plus la variable considérée influence fortement les opinions. Dans les graphiques suivants, nous nous sommes attachés à déterminer quelle était la variable qui présentait l'Odds ratio moyen le plus élevé, autrement dit, quelle était la variable ayant le plus d'influence dans la formation de telle ou telle opinion.

Commençons par le Modèle n°1. L'utilisation de critères séparés (statut matrimonial + avoir des enfants ou pas) conduit aux résultats suivants : le statut matrimonial est la variable la plus discriminante dans 8 cas sur les 54 opinions testées. Le fait d'avoir ou non des enfants n'est qu'une seule fois le critère le plus discriminant. En comparaison, l'âge semble beaucoup plus influent. Pour autant, le statut matrimonial se classe en seconde position, devançant le niveau de diplôme, le lieu de résidence, le niveau de revenu ou encore le sexe.

Graphique 6
Nombre de cas où la variable exerce la plus forte influence sur l'opinion
(Modèle n°1 : Critères socio-démographiques et critères séparés de composition du foyer)*

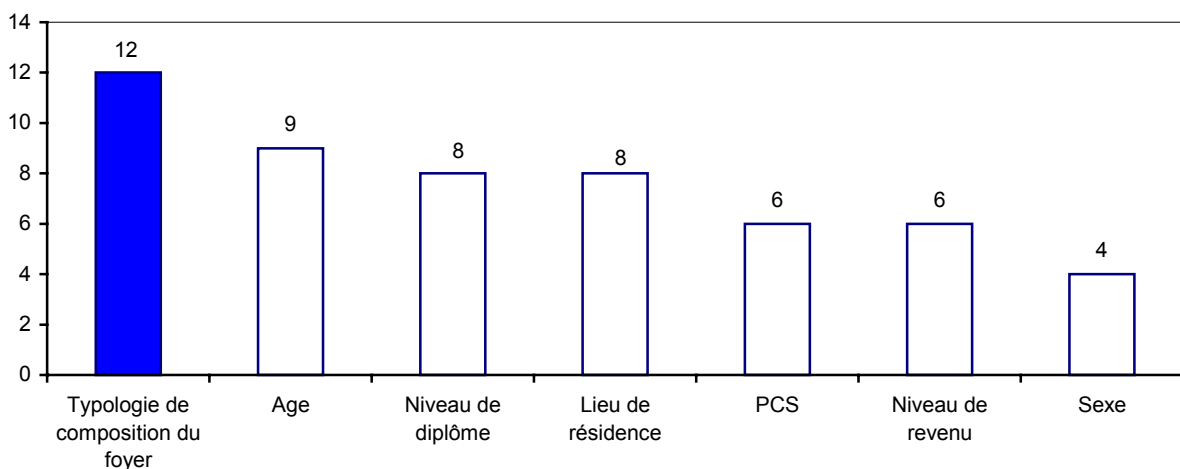


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

* Le nombre total de cas où chaque variable est la plus influente est égal à 53. Or, nous avons testé 54 opinions. La raison de cette différence est simple : l'une des opinions testées n'est significativement influencée par aucune des variables

Le recours à notre typologie de composition du foyer donne des résultats encore plus avantageux. En effet, cette typologie possède la plus forte influence dans 12 cas sur 54. Cela place la composition du foyer en tête des variables les plus discriminantes. En d'autres termes, les différents types de ménages ont des opinions très divergentes les uns des autres.

Graphique 7
Nombre de cas où chaque variable exerce la plus forte influence sur l'opinion
(Modèle n°2 : Critères socio-démographiques et typologie de composition du foyer)*



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

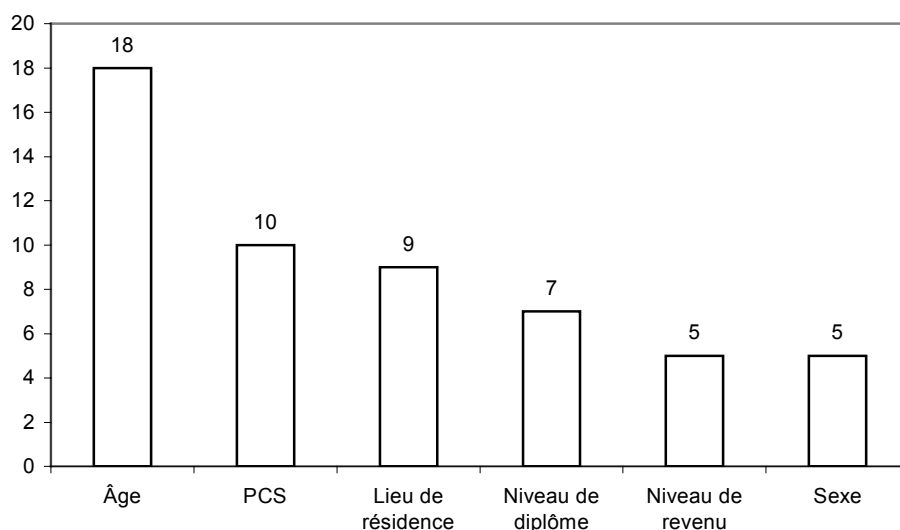
* Le nombre total de cas où chaque variable est la plus influente est égal à 53. Or, nous avons testé 54 opinions. La raison de cette différence est simple : l'une des opinions testées n'est significativement influencée par aucune des variables

Il convient cependant d'évoquer ici un possible biais de notre indicateur, même si ce point est abordé en annexe. Il se peut que l'intensité de l'influence de la typologie sur les opinions soit renforcée par le nombre de modalités de cette variable. En effet, plus le nombre de modalités est grand, plus la spécificité des opinions analysées est forte : chaque modalité correspond à un type de ménage plus précis, donc plus spécifique. Lorsque le nombre d'items est plus réduit, on « gomme » les singularités. Prenons la variable « avoir des enfants ou non », qui n'a que deux modalités (« a au moins un enfant » ; « n'a pas d'enfants ») : celle-ci regroupe en deux classes deux ensembles d'individus très hétérogènes (ainsi, parmi les individus sans enfants à charge, on trouve aussi bien des jeunes célibataires que des veufs), dont les opinions apparaissent finalement peu spécifiques.

Précisons en contrepoint que ce biais est relativisé par la méthode de calcul de notre indicateur, qui est une moyenne entre les différents items. Cette moyenne « tasse » mécaniquement les plus grands écarts. Plus le nombre d'items est grand, plus la moyenne tend à s'équilibrer.

Voici les résultats obtenus avec le modèle n°3 (sans la composition du foyer). En l'absence de cette variable, ce sont l'âge et la PCS qui prennent le dessus. Dans les modèles précédents, ces deux critères influençaient pourtant moins fréquemment les opinions que les niveaux de diplôme ou de revenu. **Il semble donc qu'il existe des critères fréquemment discriminants, mais dont l'influence se limite à un faible nombre d'opinions et d'autres critères qui agissent plus souvent, mais de manière moins forte.**

Graphique 8
Nombre de cas où chaque variable exerce la plus forte influence sur l'opinion (Modèle n°3 : Critères socio-démographiques seuls)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

En conclusion, **la typologie apparaît à la fois comme le critère ayant le plus fort impact sur les opinions et comme la manière la plus efficace d'introduire la composition du foyer dans nos modèles explicatifs**. Le modèle n°1, avec deux critères séparés, est moins pertinent. Par ailleurs, il est intéressant de noter que son influence ne nuit en rien à celle du critère d'âge, alors que ces deux variables sont étroitement liées. La composition du foyer possède donc bien un effet propre sur la détermination des opinions.

L'observation du khi-deux de chaque variable (voir en annexe pour plus d'explications techniques) confirme ces conclusions : la typologie de composition du foyer constitue la principale explication de l'opinion dans 20% des cas (11 opinions sur 55 testées). L'ensemble des critères de composition du foyer (le statut matrimonial et le fait d'avoir des enfants ou non) ne parvient pas à un tel résultat (seulement 6 opinions principalement expliquées par l'un des deux critères).

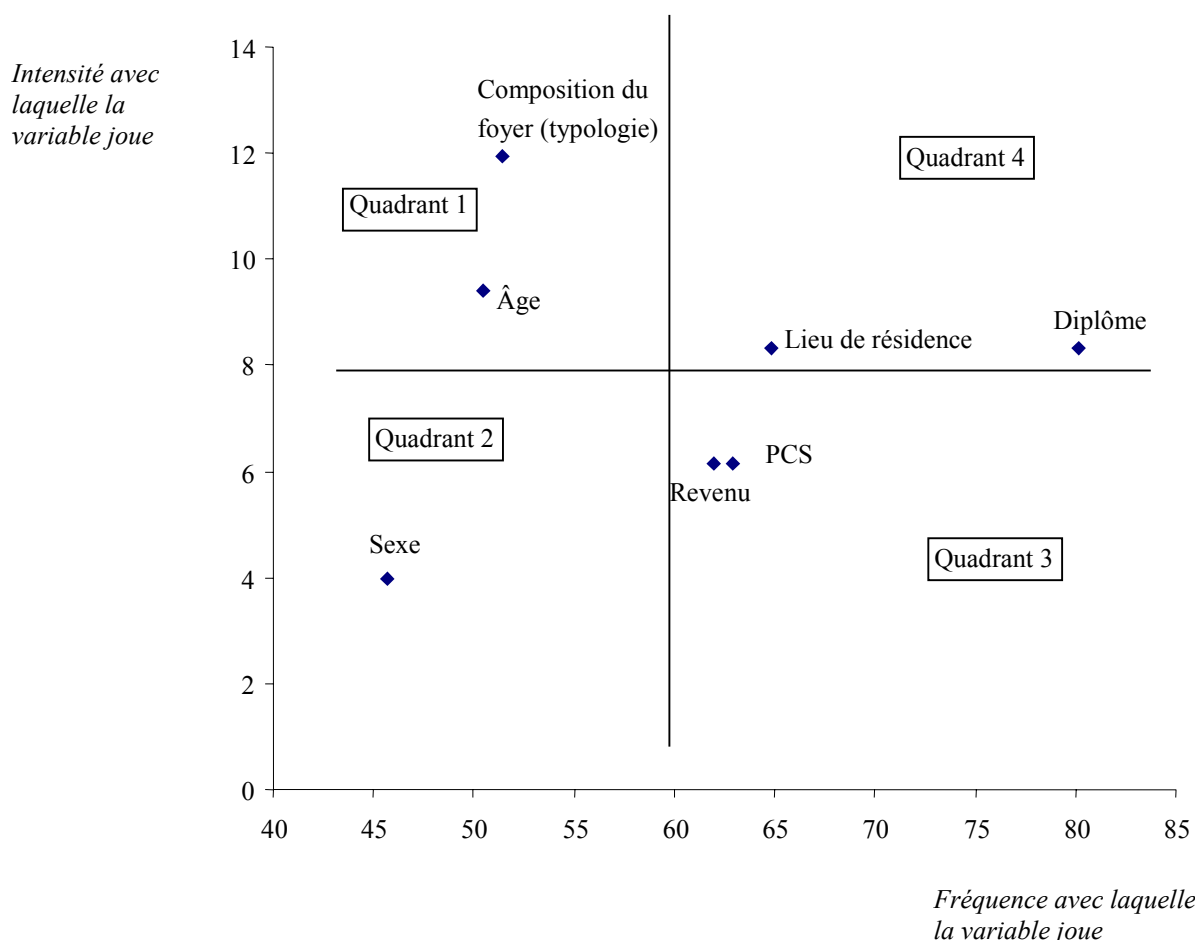
2.2.3. *La composition du foyer n'influe pas souvent (même si, lorsqu'elle le fait, elle est très déterminante)*

On peut mieux comprendre ces résultats en les synthétisant à l'aide du Graphique 9, qui décrit à la fois la **fréquence** et l'**intensité** avec laquelle les différents critères socio-démographiques déterminent les opinions.

Nous avons utilisé le modèle n°2 (avec la typologie de composition du foyer), qui s'est révélé le plus efficace. En abscisses, nous présentons les performances des variables en termes de fréquence, et en ordonnées, celles réalisées en termes d'intensité. Nous obtenons ainsi quatre quadrants et quatre types de variables :

- **Le quadrant 1 regroupe des variables possédant une forte influence sur un nombre limité d'opinions.** La composition du foyer et l'âge de la personne enquêtée appartiennent à ce quadrant.
- Dans le **second quadrant**, se situent **les variables les moins discriminantes** : leur – faible – influence ne s'étend que sur un faible nombre d'opinions. Seul le sexe de l'enquêté répond à cette définition.
- **Le quadrant 3** rassemble les variables jouant sur **une grande variété d'opinions, mais dont l'effet est assez faible.** Le niveau de revenu et la profession – catégorie sociale figurent ici.
- Enfin, **les variables présentes dans le quadrant n°4 exercent une influence forte et fréquente sur les opinions.** Le lieu de résidence et le niveau de diplôme de l'enquêté se projettent dans cette zone.

Graphique 9
Synthèse des performances des variables du Modèle n°2
(Critères socio-démographiques et typologie de composition du foyer)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

2.2.4. Au niveau global, la composition du foyer n'améliore que rarement la compréhension des opinions.

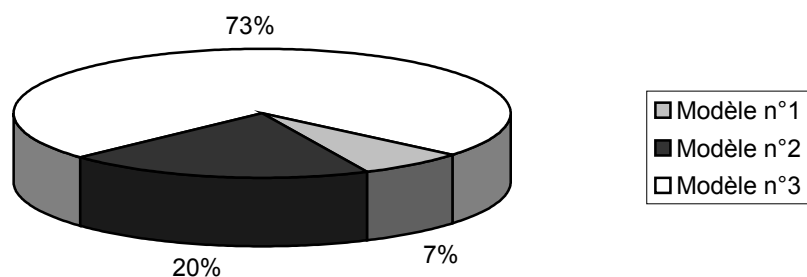
Au terme de cette analyse, et au-delà de l'étude de l'influence que chaque variable peut avoir sur les opinions, il convient aussi de nous attacher à déterminer quel est le meilleur modèle global d'explication de la formation des opinions parmi les trois retenus. En effet, ce n'est pas parce qu'une variable est significative qu'elle apporte beaucoup d'information à un modèle. Il est parfois préférable de se limiter à un petit nombre de variables fortement explicatives, plutôt que d'établir un modèle comportant de nombreux critères de « faible influence ».

Pour ce faire, nous avons utilisé un autre indicateur, détaillé en annexe : il s'agit de ce que nous avons appelé un « rapport d'efficacité » ; il s'agit du rapport entre le nombre de paramètres significatifs d'un modèle et le nombre total de paramètres intégrés dans le modèle.

Cet indicateur montre que **l'introduction de la composition du foyer, sous quelque forme que ce soit, ne se justifie que pour environ une opinion sur quatre**. Se pose alors la question de savoir si la composition doit être systématiquement introduite dans les modèles explicatifs de formation des opinions. La réponse ne va pas de soi. Tout d'abord, il convient de déterminer dans quels cas la composition du foyer est fortement explicative, dans quels cas elle est moins indispensable (voir chapitre 3). Ensuite, chacun reste libre d'introduire les variables explicatives qu'il souhaite dans son modèle. Certains pourront ainsi préférer intégrer cette variable, même si elle n'est pas très discriminante. D'autres préféreront peut-être un modèle plus épuré, contenant uniquement des variables-clés.

Graphique 10 - Quel est le modèle le plus efficace ?

- Proportion de cas dans lesquels chaque modèle obtient le meilleur « rapport d'efficacité »* -



* Le rapport d'efficacité est la proportion de paramètres significatifs dans un modèle explicatif

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Lecture : Pour 73% des opinions testées, l'introduction de la composition du foyer dans le modèle se révèle inutile, car son apport sur la compréhension des opinions est négligeable.

2.3. L'influence de la composition du foyer est moins importante aujourd'hui qu'il y a vingt ans

Le système d'enquêtes « *Conditions de vie et aspirations des Français* » existe, nous l'avons déjà dit, depuis 1978. Il permet donc de mener des analyses rétrospectives sur plus d'un quart de siècle. En l'occurrence, nous avons voulu savoir si le critère de la composition du foyer était un facteur qui prenait de plus en plus d'importance au cours du temps ou si c'était, à l'inverse, un élément de moins en moins prégnant dans la formation des opinions. Nous avons, pour ce faire, retenu trois périodes d'observation : 1983-1984-1985, 1991-1992-1993 et 2001-2002-2003, le regroupement de plusieurs vagues d'enquêtes assurant la robustesse des échantillons.

Malheureusement, toutes les questions utilisées en 2001-2003 ne sont pas disponibles dans la base de données à toutes les périodes. Avec le temps, en fonction de l'évolution des attentes, plusieurs questions ont été supprimées et de nombreuses autres ont été rajoutées. Au final, si l'on remonte jusqu'en 1983, nous avons pu recenser 28 questions posées tous les ans de la même manière, avec la même méthodologie.

Les résultats que nous allons présenter s'appuient sur les estimations du modèle n°2, qui prend en compte les critères socio-démographiques classiques (Sexe, Age, Niveau de diplôme, PCS, Niveau de revenu, Lieu de résidence), ainsi que notre typologie de la composition du foyer.

On comprendra qu'au Tableau 18, les résultats concernant 2001-2003 ne sont pas strictement les mêmes que ceux présentés précédemment. Les différences s'expliquent par le fait que, pour l'analyse rétrospective, nous avons recalculé tous les indicateurs à partir des seules 28 questions disponibles sur l'ensemble de la période. Auparavant, nous travaillions sur 54 questions.

Tableau 18
Evolution du nombre de cas où chaque variable est significative (Modèle n°2 : Critères socio-démographiques et typologie de composition du foyer)

1983-1984-1985		1991-1992-1993		2001-2002-2003	
Sexe	57,1	Sexe	57,1	Sexe	64,3
Age	71,4	Age	64,3	Age	60,7
Niveau de diplôme	64,3	Niveau de diplôme	71,4	Niveau de diplôme	89,3
PCS	64,3	PCS	67,8	PCS	64,3
Niveau de revenu	50,0	Niveau de revenu	50,0	Niveau de revenu	60,7
Lieu de résidence	75,0	Lieu de résidence	53,6	Lieu de résidence	53,6
Typologie de composition du foyer		Typologie de composition du foyer		Typologie de composition du foyer	
67,8		53,6		57,1	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations des Français ».

Premier constat : **l'influence des critères socio-démographiques sur les opinions a fortement varié au fil des années, et la hiérarchie entre les critères a été bouleversée :**

- D'abord, **la taille de l'agglomération de résidence est un critère qui a vu son importance diminuer.** Autrement dit, les différences d'opinions entre les habitants de territoires ruraux et des zones urbaines se sont atténuées. Ce résultat vient nuancer les conclusions des travaux que nous avons réalisés, il y a quatre ans, qui semblaient montrer que l'influence du lieu de résidence s'était *grosso modo* maintenue depuis vingt ans⁹.
- **L'âge de la personne interrogée se révèle également moins discriminant en 2001-2003 qu'en 1983-1985.** Le légendaire « fossé » entre les générations tendrait-il à se résorber en termes d'opinions ?
- Certains critères socio-démographiques ont, à l'inverse, vu leur importance se renforcer au cours du temps. Il en va surtout ainsi **du niveau de diplôme** de l'enquêté et de son niveau de revenu, mais aussi, de façon atténuée, du sexe de l'interviewé¹⁰.

Enfin, pour ce qui concerne la composition du foyer, il semble que son influence sur les opinions soit moins fréquente que dans les précédentes décennies. **La situation familiale semble donc influencer sur un nombre de plus en plus faible de jugements et d'attitudes.**

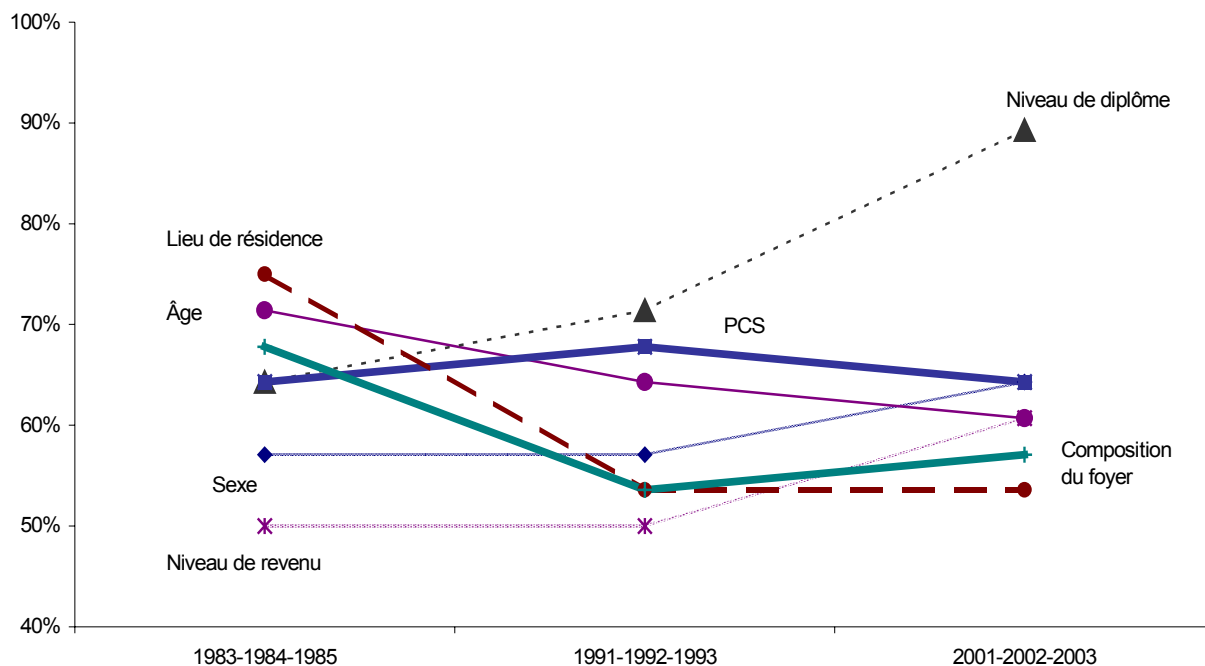
⁹ « L'influence du lieu de résidence sur les opinions », Cahier de Recherche du CREDOC, n°151, décembre 2000.

¹⁰ Voici, à ce propos, le récent rapport de recherche : « Les opinions des femmes et des hommes sont-elles semblables ou différentes ? », Cahier de Recherche du CREDOC, n° 195, janvier 2004.

Précisons que nos travaux confirment les résultats observés par le CREDOC dès 1993. Dans un rapport intitulé « l'évolution des différences d'opinions entre groupes socio-démographiques », nous constatons déjà une diminution de l'influence des critères d'âge et du lieu de résidence et, dans le même temps, le caractère de plus en plus discriminant de la variable « niveau de formation ». Dix ans plus tard, ces tendances se confirment.

Graphique 11

Nombre de cas où chaque variable possède une influence significative sur les opinions (Modèle n°2 : Critères socio-démographiques et typologie de composition du foyer)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français ».

En conclusion, même si son influence n'égale pas celle de la plupart des critères socio-démographiques, la composition du foyer contribue à expliquer plus d'une opinion sur deux. De plus, introduite sous forme de typologie, son impact sur les opinions se révèle dans quelques cas très fortement discriminants. Il nous faut maintenant examiner quels sont les thèmes, les attitudes sur lesquels la situation de famille exerce une forte influence.

Chapitre 3 : Les effets de la composition du foyer sur les opinions : analyse thématique

Nous venons de voir que la composition du foyer exerçait globalement sur les opinions une influence moins fréquente que la plupart des autres critères socio-démographiques. Mais on a vu aussi que cette influence pouvait être forte dans quelques cas bien précis. Nous allons maintenant déterminer, thème par thème, les opinions sur lesquels influe la composition du foyer.

Dans un premier temps, nous présenterons, à l'aide de tableaux synthétiques, l'influence que chaque grande variable socio-démographique exerce sur une série de jugements concernant neuf sujets différents. Puis, pour étayer nos conclusions, nous présenterons un panorama des opinions spécifiques à chaque type de ménage défini par sa composition interne.

3.1. Des effets contrastés selon les sujets abordés

Quelques précisions méthodologiques préalables paraissent nécessaires. Dans les tableaux suivants, nous avons indiqué quelles étaient les variables qui exerçaient un rôle sur la formation de chaque opinion. Chaque tableau permet ainsi de savoir si la composition du foyer joue, mais également si d'autres critères étudiés entrent en ligne de compte. Chaque tableau permet aussi de savoir quel est, de tous les critères (sexe, âge, diplôme, PCS, etc.), celui qui joue le plus, pour chacun des thèmes abordés. Pour cela, nous avons retenu **deux critères d'évaluation** :

- * Le premier est le **seuil de significativité** du khi-deux de chaque variable. Par convention, lorsque ce seuil est inférieur à 5%, on peut affirmer qu'il existe une corrélation entre la variable explicative et l'opinion exprimée. Dans nos tableaux synthétiques, **la présence d'un « S » dans une case signale donc que la variable possède une influence significative sur l'opinion concernée.**
- * Pour déterminer quelle est la variable qui joue le plus, nous comparons ensuite les *Odds ratio* de chacune d'entre elles. Dans chaque tableau, **nous avons grisé la variable qui possède l'impact le plus discriminant sur l'opinion émise.**

3.1.1 : La composition du foyer exerce une influence prépondérante sur les opinions concernant la famille et le mariage

La composition du foyer possède un réel pouvoir explicatif sur les opinions exprimées en matière de mœurs. La variable « composition du foyer » s'avère en effet significative pour quatre des opinions testées (quatre premières lignes du Tableau 19).

Ainsi, le fait de penser que « **la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu** » est clairement influencé par le type de ménage auquel on appartient. Par exemple, les concubins, les célibataires et les personnes séparées sont bien plus critiques à l'égard de cette « institution ».

En revanche, **les opinions concernant le travail des femmes** semblent assez déconnectées de la composition du foyer. Aucune des deux opinions testées (« les femmes doivent pouvoir travailler dans tous les cas où elles le désirent », « les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge ») ne varie en fonction de la situation familiale. Sur cette question, c'est l'âge qui s'avère le plus discriminant.


En matière **d'opinions sur l'éducation des enfants**, les effets de la composition du foyer apparaissent relativement limités. Une seule des quatre opinions testées est influencée par la structure du ménage de l'enquêté. Ainsi, les veufs et les séparés - divorcés sans enfants considèrent plus souvent qu'en moyenne qu'« il faut condamner les parents dont l'enfant commet une infraction ». Les couples mariés avec enfants se montrent moins favorables à cette perspective... Pour les trois autres affirmations testées (« il faut augmenter le nombre d'enseignants dans les écoles et les lycées », « il faut offrir un salaire au parent qui reste à la maison », « il faut relever le montant des prestations familiales »), la situation familiale ne joue pas.

Tableau 19
Influence de chaque variable sur les opinions en matière de mœurs

	Sexe	Âge	Diplôme	PCS	Revenu	Lieu	Composition du foyer (typologie)
Pense que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu.....			S	S	S	S	S
Pense que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties		S	S		S	S	S
Pense que le mariage est une union indissoluble.....	S	S	S		S	S	S
Pense que le mariage correspond à un engagement profond.....			S	S			S
Pense que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent.....	S	S	S	S	S		
Pense que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge.....	S	S	S	S	S		
Pense qu'il faut condamner les parents dont l'enfant commet une infraction.....	S						S
Pense qu'il faut augmenter le nombre d'enseignants dans les écoles et les lycées.....							
Pense qu'il faut offrir un salaire au parent qui reste à la maison		S				S	
Pense qu'il faut relever le montant des prestations familiales.....						S	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Rappel : S = la variable a une influence significative sur l'opinion concernée.

 = la variable possède l'effet le plus fort sur l'opinion concernée.

En fait, il y a encore dix ans, la composition du foyer exerçait une influence sur les opinions concernant le travail des femmes : sur ce point, les jugements étaient plus tranchés dans les années 1980 et 1990 qu'elles ne le sont aujourd'hui. En vingt ans, l'idée que les femmes puissent travailler quand elles le désirent semble être enfin devenue consensuelle. En revanche, les opinions relatives au mariage et à la famille sont toujours aussi dépendantes de la situation familiale des enquêtés (Tableau 20).

Tableau 20
Evolution de l'influence de la composition du foyer
sur les opinions en matière de mœurs

	1983-1984-1985	1991-1992-1993	2001-2002-2003
Pense que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu	S	S	S
Pense que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties	S	S	S
Pense que le mariage est une union indissoluble.....	S	S	S
Pense que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent.....	S	S	
Pense que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge.....	S	S	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

3.1.2 : Cadre de vie et environnement : la composition du foyer exerce une nette influence sur « les comportements responsables »

La composition du foyer agit peu sur les **jugements portés sur l'état de l'environnement**. Nous avons testé trois propositions : « est satisfait de son cadre de vie quotidien », « considère bon l'état de l'environnement de la région est bon », « considère bon l'état de l'environnement en France ». La composition du foyer se révèle uniquement déterminante sur la perception du cadre de vie quotidien. D'autres variables sont ici plus segmentantes, au premier rang desquelles se trouve, naturellement, le lieu de résidence.

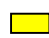
En revanche, **les attitudes à adopter face à la protection de l'environnement** apparaissent tributaires de la composition du foyer, notamment celles relatives aux actions auxquelles on se déclare prêt à souscrire. Ainsi, les personnes vivant dans un foyer comportant des enfants sont plus souvent prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution atmosphérique. Les célibataires sans enfants sont, quant à eux, plus nombreux à envisager de payer davantage de taxes affectées à la défense de l'environnement.

Tableau 21
Influence de chaque variable sur les opinions en matière de cadre de vie et d'environnement

	Sexe	Âge	Diplôme	PCS	Revenu	Lieu	Composition du foyer (typologie)
Est satisfait / très satisfait de son cadre de vie quotidien.....		S	S	S	S	S	S
Juge bon l'état de l'environnement de sa région			S		S	S	
Juge bon l'état de l'environnement en France.....	S					S	
Serait prêt à renoncer à sa voiture en cas de forte pollution atmosphérique		S	S		S	S	S
A déjà subi des gênes dues à la pollution de l'air.....	S		S	S		S	
Serait prêt à payer plus de taxes affectées à la défense de l'environnement			S	S	S	S	S

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Rappel : S = la variable a une influence significative sur l'opinion concernée.

 = la variable possède l'effet le plus fort sur l'opinion concernée.

Nous ne pouvons malheureusement pas effectuer ici de comparaison dans le temps, car ces questions n'étaient pas présentes dans les vagues d'enquêtes antérieures à 1995.

3.1.3 : Opinions sur la société et les institutions : des effets limités de la composition du foyer


Les opinions concernant le fonctionnement de la société, ses problèmes et les solutions à y apporter, dépendent parfois du type de ménage auquel appartient la personne interrogée. Mais ce n'est pas le critère le plus discriminant. Ainsi, les personnes séparées ou divorcées, sans enfants et les familles monoparentales pensent plus souvent que « la société française a besoin de se transformer profondément ». Les couples mariés avec enfants semblent plus modérés. La composition du foyer constitue également l'une des explications aux opinions relatives au fonctionnement de la justice. Mais le niveau de formation exerce ici un effet encore plus significatif (Tableau 22). Notons cependant que ce sont les célibataires sans enfants qui se montrent les plus indulgents, estimant moins souvent que les autres que la justice fonctionne mal en France.

Tableau 22
Influence de chaque variable sur les opinions concernant les institutions, la société et le changement sociétal

	Sexe	Âge	Diplôme	PCS	Revenu	Lieu	Composition du foyer (typologie)
Pense que la justice fonctionne assez mal / très mal dans notre pays			S				S
Pense que la société française a besoin de changements radicaux	S		S		S		
Pense que la société française n'a pas besoin de se transformer profondément.....	S	S	S	S			S
Pense que la société française doit se transformer par des réformes progressives.....	S		S			S	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Rappel : S = la variable a une influence significative sur l'opinion concernée.

 = la variable possède l'effet le plus fort sur l'opinion concernée.

L'influence, sur ces sujets, de la composition du foyer apparaît d'ailleurs assez instable au cours du temps (Tableau 23). Les jugements sur le fonctionnement de la justice n'étaient auparavant pas déterminés par cette variable. Inversement, le désir de « réformes radicales » de la société française semble aujourd'hui déconnecté de ce critère. A vrai dire, **aucune tendance indiscutable ne semble se dégager ici.**

Tableau 23
Evolution de l'influence de la composition du foyer sur les opinions concernant les institutions, la société et le changement sociétal

	1983-1984-1985	1991-1992-1993	2001-2002-2003
Pense que la justice fonctionne assez mal / très mal			S
Pense que la société française a besoin de changements radicaux	S	S	
Pense que la société française n'a pas besoin de se transformer profondément.....	S		S
Pense que la société française doit se transformer par des réformes progressives.....			

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

3.1.4 : Des effets faibles en ce qui concerne les opinions relatives au progrès et à l'innovation

L'analyse de l'impact que la structure du foyer peut avoir sur les jugements concernant l'innovation et le progrès technologique est *a priori* particulièrement intéressant. Notre méthode d'analyse (le recours à des régressions logistiques) présente en effet l'avantage d'isoler l'influence propre de chaque variable sur une opinion. Aussi, en annulant l'effet d'âge, qui, dans le domaine des nouvelles technologies, se révèle essentiel, nous souhaitons vérifier l'existence d'un effet de sensibilisation, proprement lié à la composition du foyer.

L'hypothèse est simple : est-ce que le fait de côtoyer quotidiennement des personnes sensibles à l'innovation ne contribue pas à sa propre sensibilisation personnelle ? Ainsi, à âge et revenu égaux, il est probable qu'un adulte vivant dans un foyer comportant un enfant ou un adolescent se montre plus ouvert aux produits innovants qu'un adulte n'ayant pas d'enfants (le jeune pouvant expliquer l'intérêt et le fonctionnement des nouvelles technologies).

Au vu des résultats, cette hypothèse de travail ne semble pas véritablement se confirmer. Seules trois des sept opinions testées sont significativement liées à la composition du foyer, qui, de surcroît, n'est jamais la variable la plus discriminante. Néanmoins, les veufs sans enfants se montrent plus méfiants vis-à-vis de l'informatique et plus généralement des innovations technologiques. Ils estiment plus souvent que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable et dangereuse, et ils sont beaucoup moins attirés par les produits comportant des innovations. Rappelons d'ailleurs que ces analyses sont menées « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire en neutralisant les effets d'âge. Ce n'est donc pas tant l'âge de ces personnes qui les conduit à rejeter les innovations, mais plutôt le fait qu'elles se trouvent relativement isolées. Elles sont moins souvent en contact avec des jeunes ou des actifs utilisant les nouvelles technologies.

Nous avons déjà observé dans un rapport consacré à la diffusion des technologies de l'information dans la société française¹¹, une très nette différence d'attitudes vis-à-vis de l'informatique selon que les individus ont ou n'ont pas d'enfants à charge. Dans les ménages avec enfants, la probabilité d'être équipé d'un ordinateur est deux fois plus importante que

¹¹ Régis Bigot, "La diffusion des technologies de l'information dans la société française", Collection des Rapports du CREDOC, n° 231, novembre 2003.

dans les familles sans enfants. Les parents sont, dans ces foyers, moins hostiles à la diffusion de l'informatique.


Notons également que la composition du foyer joue sur l'opinion concernant les améliorations que les découvertes scientifiques apportent dans la vie quotidienne.

Tableau 24
Influence de chaque variable sur les opinions concernant le progrès scientifique et technique

	Sexe	Âge	Diplôme	PCS	Revenu	Lieu	Composition du foyer (typologie)
Pense que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable	S	S	S	S		S	
Pense que la diffusion de l'informatique est une chose peu souhaitable, mais inévitable	S	S	S	S		S	
Pense que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable et dangereuse.....			S		S		
Se déclare très attiré / assez attiré par les produits contenant une innovation technologique	S	S	S		S	S	S
Pense que les découvertes scientifiques améliorent un peu la vie quotidienne					S		
Pense que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie quotidienne..			S	S		S	S
Pense que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie quotidienne.....			S		S		S

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Rappel : S = la variable a une influence significative sur l'opinion concernée.

 = la variable possède l'effet le plus fort sur l'opinion concernée.

Il est cependant difficile de tirer des conclusions de l'analyse sur longue période : les évolutions semblent contradictoires. L'opinion sur la diffusion de l'informatique ne dépend plus aujourd'hui de la composition du foyer, alors qu'elle l'était au début des années 1980. A l'inverse, la question sur l'impact des découvertes scientifiques sur la vie quotidienne apparaît désormais liée à la situation familiale. (Tableau 25). Aucune tendance claire ne se dégage.

Tableau 25
Evolution de l'influence de la composition du foyer sur les opinions
concernant le progrès scientifique et technique

	1983-1984-1985	1991-1992-1993	2001-2002-2003
Pense que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable.....			
Pense que la diffusion de l'informatique est une chose peu souhaitable, mais inévitable.....	S		S
Pense que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable et dangereuse.....	S		S
Pense que les découvertes scientifiques améliorent un peu la vie quotidienne.....	S		
Pense que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie quotidienne.....			S
Pense que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie quotidienne.....		S	S

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

3.1.5 : Santé : une influence négligeable de la composition du foyer

Une étude récente du CREDOC¹² a montré que la perception de l'état de santé de chacun dépendait de plusieurs facteurs : son âge, son sexe, mais également d'autres critères plus subjectifs. Ainsi, est-il avéré qu'à âge égal, les personnes vivant seules, et par ailleurs peu « entourées », ont un rapport différent à leur santé que celles qui vivent dans un foyer comprenant plusieurs personnes et par ailleurs « ouvertes » vers l'extérieur (famille, amis, associations, etc.). Il semblerait donc que l'on se sente en meilleure santé lorsque l'on est entouré. On peut supposer, dès lors, que la composition du foyer conditionne en partie les opinions affichées sur son état de santé.

Les résultats présentés dans le Tableau 26 confirment ce mécanisme, à quelques nuances près. Certes, le fait de souffrir de maux de tête est lié à l'âge et au sexe, mais pas vraiment au type de ménage auquel on appartient. En revanche, une relation significative unit la composition du foyer et le fait de souffrir de nervosité. Plus précisément, les couples vivant en concubinage et ayant des enfants se montrent nettement plus nerveux dans leur vie quotidienne que les couples mariés avec enfants. De plus, la composition du foyer est

¹² « Quelques aspects de la sociabilité des Français », Cahier de Recherche n°169, CREDOC, 2001.

la variable qui fournit la meilleure explication au fait de souffrir d'insomnies. Ainsi, les concubins avec enfants, les couples mariés n'ayant plus d'enfants à charge, les familles monoparentales, les célibataires sans enfants, les séparés sans enfants et les veufs sans enfants déclarent, relativement plus souvent que les couples mariés avec enfants, avoir souffert d'insomnies durant les quatre dernières semaines précédant l'enquête.

Tableau 26
Influence de chaque variable sur les opinions en matière de santé

	Sexe	Âge	Diplôme	PCS	Revenu	Lieu	Composition du foyer (typologie)
A souffert dans les 4 dernières semaines de maux de tête	S	S	S			S	
A souffert de nervosité dans les 4 dernières semaines.....	S		S	S	S	S	S
A souffert d'insomnies dans les 4 dernières semaines.....	S	S	S	S	S	S	S
Juge son état de santé satisfaisant par rapport aux personnes de son âge	S	S	S	S			

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Rappel : S = la variable a une influence significative sur l'opinion concernée.



= la variable possède l'effet le plus fort sur l'opinion concernée.

Remarquons d'ailleurs que l'influence que la structure du foyer exerce sur le fait de souffrir d'insomnies ou de nervosité est une constante depuis plus de 20 ans : les résultats étaient tout à fait comparables en 1983-85 et en 1991-93.

Tableau 27
Evolution de l'influence de la composition du foyer sur les opinions en matière de santé

	1983-1984-1985	1991-1992-1993	2001-2002-2003
A souffert dans les 4 dernières semaines de maux de tête			
A souffert de nervosité dans les 4 dernières semaines	S	S	S
A souffert d'insomnies dans les 4 dernières semaines	S	S	S
Juge son état de santé satisfaisant par rapport aux personnes de son âge			

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

3.1.6 : La composition du foyer est un critère important de l'optimisme économique exprimé

L'optimisme économique apparaît nettement conditionné par le type de ménage auquel on appartient. Ainsi, la typologie de composition du foyer a une influence significative sur le fait de « juger son niveau de vie personnel meilleur qu'il y a dix ans ». Il est vrai que les structures familiales peuvent beaucoup varier dans un tel intervalle. Lorsqu'on passe notamment du statut d'étudiant célibataire à celui de couple bi-actif sans enfants, l'élévation du niveau de vie est substantielle. De même, les familles monoparentales, les veufs et les séparés - divorcés déclarent-ils plus fréquemment subir une dégradation de leurs conditions de vie.

Inversement, l'arrivée des enfants resserre sensiblement les contraintes budgétaires. Précisément, la composition du foyer joue beaucoup sur le sentiment qu'on a de « s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget ».

Mais, et c'est plus original, la variable « composition du foyer » se révèle également déterminante en ce qui concerne le jugement relatif à l'évolution du niveau de vie des Français en général. En l'occurrence, ce sont les personnes séparées ou divorcées et sans enfants qui ont tendance à se montrer plus pessimistes qu'en moyenne.


Par ailleurs, les personnes vivant en concubinage, mais qui n'ont pas encore d'enfants, estiment que leurs « conditions de vie vont s'améliorer dans les cinq ans à venir ». Les couples mariés n'ayant plus d'enfant à charge pensent le contraire, de même que les veufs.

Tableau 28
Influence de chaque variable sur les opinions concernant les conditions de vie et leur évolution

	Sexe	Âge	Diplôme	PCS	Revenu	Lieu	Composition du foyer (typologie)
Juge son niveau de vie personnel meilleur qu'il y a 10 ans		S		S	S		S
S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget	S	S	S	S	S	S	S
Juge le niveau de vie des Français meilleur qu'il y a 10 ans	S	S	S	S	S		S
Pense que ses conditions de vie vont s'améliorer (beaucoup / un peu) dans les 5 ans à venir.....		S	S	S	S		S
Pense que le nombre de chômeurs va continuer à augmenter pendant plusieurs années.....			S	S	S		

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Rappel : S = la variable a une influence significative sur l'opinion concernée.

 = la variable possède l'effet le plus fort sur l'opinion concernée.

En définitive, la composition du foyer influence toutes les opinions relatives aux conditions de vie, qu'il s'agisse des siennes propres ou de celles de l'ensemble de la population. De surcroît, cette influence semble s'être accentuée au cours de la dernière décennie (Tableau 29).

Tableau 29
Evolution de l'influence de la composition du foyer sur les opinions concernant les conditions de vie et leur évolution

	1983-1984-1985	1991-1992-1993	2001-2002-2003
Juge son niveau de vie personnel meilleur qu'il y a 10 ans	S		S
S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget.....	S	S	S
Juge le niveau de vie des Français meilleur qu'il y a 10 ans			S
Pense que ses conditions de vie vont s'améliorer (beaucoup / un peu) dans les 5 ans à venir	S	S	S

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

3.1.7 : La composition du foyer exerce une forte influence sur les jugements concernant les politiques familiales

Il semble aller de soi que la composition du foyer influe sur les opinions concernant les politiques familiales : on sait que l'importance des prestations dépend du nombre d'enfants présents au sein du ménage. Cette influence ressort clairement de nos résultats.

Ainsi, la typologie a une influence significative et forte sur le jugement selon lequel « les prestations familiales seraient globalement insuffisantes » : tous les ménages comportant des enfants croient à cette insuffisance. Toutes choses égales par ailleurs, ils le pensent même deux fois plus souvent que les célibataires, les veufs, les personnes divorcées sans enfants.


Par ailleurs, la plupart des catégories de ménages ne comportant pas d'enfants préfèrent que les familles touchent des aides sous forme d'équipements collectifs et de services (crèche...). Les familles monoparentales, les concubins avec enfants, les couples mariés avec enfants et les couples mariés sans enfants optent, quant à eux, pour les aides en espèces.

Tableau 30
Influence de chaque variable sur les opinions en matière de politiques familiales

	Sexe	Âge	Diplôme	PCS	Revenu	Lieu	Composition du foyer (typologie)
Pense que les prestations destinées aux familles sont globalement insuffisantes	S	S		S	S		S
Pense que pour mieux aider les familles, il faut leur fournir surtout des aides sous forme d'équipements collectifs et de services		S	S	S	S	S	S
Pense que pour mieux aider les familles, il faut leur fournir principalement des aides en espèces.....		S	S	S	S	S	S

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Rappel : S = la variable a une influence significative sur l'opinion concernée.

 = la variable possède l'effet le plus fort sur l'opinion concernée.

On remarque d'ailleurs que si les opinions concernant les politiques familiales sont très largement corrélées à la composition du ménage, cette influence est présente depuis 1983 (Tableau 31), du moins si l'on se réfère à la seule question également posée au début des années 1980 et 1990.

Tableau 31
Evolution de l'influence de la composition du foyer
sur les opinions en matière de politiques familiales

	1983-1984-1985	1991-1992-1993	2001-2002-2003
Pense que les prestations destinées aux familles sont globalement insuffisantes	S	S	S

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

3.1.8 : Une certaine influence sur les opinions concernant les politiques sociales

La composition du foyer joue également sur les jugements concernant les politiques sociales, mais dans une moindre mesure et dans un autre sens.

Certes, en ce qui concerne l'indemnisation du chômage, aucune des propositions testées (« tous les chômeurs devraient être indemnisés » ; « tous les chômeurs ne devraient pas être indemnisés ») n'apparaît liée au type de ménage. De même, lorsqu'il s'agit de dire si « les personnes pauvres n'ont pas fait d'efforts pour s'en sortir » ou si « les personnes pauvres n'ont pas eu de chance », on n'observe aucune différence selon la composition du foyer.

En revanche, cette variable s'avère discriminante sur le fait de faire appel à sa famille ou ses amis en cas de chômage prolongé. Plus exactement, les séparés - divorcés déclarent deux fois moins souvent que les autres qu'ils s'adresseraient à des membres de leur famille, si jamais ils devaient connaître une situation de chômage prolongé. Ils auraient plutôt recours aux services sociaux.

La question de savoir si « la prise en charge des familles défavorisées ôte à ces familles le sens des responsabilités » divise également les Français. Les couples avec enfants adoptent

une position médiane. Les couples mariés qui n'ont plus d'enfants à charge considèrent plus souvent qu'en moyenne que ces aides sont déresponsabilisantes. Les célibataires se montrent, au contraire, plus indulgents. C'est la même ligne de partage qui prévaut sur la question du RMI et sur celle de l'indemnisation du chômage : les couples mariés n'ayant plus d'enfants à charge estiment que « le RMI n'incite pas les gens à chercher du travail », alors que les célibataires pensent plus souvent que « le RMI donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir » et que « tous les chômeurs devraient être indemnisés ».


Une autre logique prévaut sur la question de savoir si « les pouvoirs publics en font assez envers les pauvres ». Cette opinion est plus fréquemment émise par les concubins avec enfants et les familles monoparentales.

Tableau 32
Influence de chaque variable sur les opinions en matière de politiques sociales

	Sexe	Âge	Diplôme	PCS	Revenu	Lieu	Composition du foyer (typologie)
S'adresserait à des parents ou amis en cas de chômage prolongé.....		S	S	S		S	S
S'adresserait au bureau d'aide sociale, à la mairie, aux assistantes sociales en cas de chômage prolongé.....	S	S	S	S	S	S	
Pense que tous les chômeurs devraient être indemnisés.....		S		S	S		
Pense que tous les chômeurs ne devraient pas être indemnisés		S		S	S	S	
Pense que les pouvoirs publics ne font pas assez envers les pauvres.....		S		S	S	S	S
Pense que le RMI n'incite pas les gens à chercher du travail			S	S	S	S	S
Pense que le RMI donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir.....			S	S		S	S
Pense que les personnes pauvres n'ont pas eu de chance.....	S		S		S	S	
Pense que les personnes pauvres n'ont pas fait d'efforts pour s'en sortir.....	S		S		S	S	
Pense que la prise en charge des familles défavorisées leur enlève le sens des responsabilités.....			S			S	S

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Rappel : S = la variable a une influence significative sur l'opinion concernée.

 = la variable possède l'effet le plus fort sur l'opinion concernée.

Sur toutes ces questions, une seule a été posée sur toute la période, celle sur la prise en charge des familles défavorisées. En l'occurrence, la composition du foyer ne jouait pas au début des années 1980. Elle est devenue discriminante il y a une dizaine d'années et reste significative encore aujourd'hui.

Tableau 33
Evolution de l'influence de la composition du foyer
sur les opinions en matière de politiques sociales

	1983-1984-1985	1991-1992-1993	2001-2002-2003
Pense que la prise en charge des familles défavorisées leur enlève le sens des responsabilités.....		S	S

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

3.1.9 : Inquiétudes, sentiment d'insécurité : peu d'effets de la composition du foyer

Enfin, dernier élément de l'analyse, l'étude que le CREDOC a conduite sur la sociabilité¹³ a montré que les personnes les plus « sociables », c'est-à-dire celles qui rencontrent le plus souvent leur famille, leurs amis, celles qui participent aux diverses associations, sont moins inquiètes que les autres. Ce constat trouve un écho dans les résultats présentés ici.

Ainsi, le fait de se déclarer tout à fait ou assez en sécurité dans sa vie quotidienne se révèle significativement influencé par le type de ménage dans lequel on vit. Le foyer aurait donc un rôle majeur de « rassurance ». De fait, les familles monoparentales déclarent plus que les autres ne pas se sentir en sécurité dans leur vie quotidienne. Ce type de ménage fait par ailleurs face à de grandes difficultés financières et à un isolement qui pèse sur le quotidien. Ces personnes sont en l'occurrence moins souvent « inscrites » dans les différents réseaux de sociabilité.

A l'inverse, les célibataires sans enfants, relativement jeunes, baignent dans un tissu relationnel très dense (amis, sorties, famille, associations, etc.) qui les préserve, en quelque sorte, de certaines inquiétudes : ils sont moins souvent inquiets de l'éventualité d'une maladie grave, d'une agression dans la rue ou même d'un accident de la route.

Indiquons néanmoins que la composition du foyer n'est pas le principal élément entrant en ligne de compte sur ces sujets. Le sexe, l'âge, le lieu de résidence, mais également les niveaux de diplôme ou de revenu, comme la profession, jouent de manière encore plus prégnante.

Tableau 34
Influence de chaque variable sur les inquiétudes

	Sexe	Âge	Diplôme	PCS	Revenu	Lieu	Composition du foyer (typologie)
Se déclare inquiet de l'éventualité d'une maladie grave	S		S	S	S	S	
Se déclare inquiet de l'éventualité d'une agression dans la rue	S	S	S	S		S	S
Se déclare inquiet de l'éventualité d'un accident de la route	S	S	S	S		S	
Se déclare inquiet des risques sanitaires alimentaires			S	S	S	S	
Déclare se sentir tout à fait / assez en sécurité dans sa vie quotidienne.....			S	S		S	S

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Rappel : S = la variable a une influence significative sur l'opinion concernée.

 = la variable possède l'effet le plus fort sur l'opinion concernée.

Remarquons que sur longue période, le rôle de la structure du foyer est ici resté plus ou moins constant (Tableau 35).

Tableau 35
Evolution de l'influence de la composition du foyer sur les inquiétudes

	1983-1984-1985	1991-1992-1993	2001-2002-2003
Se déclare inquiet de l'éventualité d'une maladie grave.....	S		S
Se déclare inquiet de l'éventualité d'une agression dans la rue.....	S	S	S
Se déclare inquiet de l'éventualité d'un accident de la route.....	S	S	S

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

¹³ Bigot R. « Quelques aspects de la sociabilité des Français », Cahier de Recherche n° 169, CREDOC, décembre 2001.

3.2 : Quelques opinions spécifiques à chaque type de foyer

En guise de conclusion, nous présentons ci-après quelques-unes des **opinions spécifiques à chaque type de ménage**. Pour obtenir ces informations, nous nous sommes, une nouvelle fois, basés sur les résultats des régressions logistiques réalisées sur un éventail de 54 opinions (voir liste en annexe 2). Nous ne reprenons pas ici toutes les analyses évolutives, mais nous nous concentrons sur les spécificités de chaque groupe dans les années récentes. Les types de ménages étudiés sont ceux de notre typologie (*cf.* ci-dessus, p. 36).

D'ailleurs, par souci de clarté et de simplicité, nous ne présentons que les attitudes pour lesquelles un type de ménage donné affiche une opinion spécifique vis-à-vis du groupe de référence. Et nous donnons, dans un tableau synthétique, les *Odds ratios* propres à chaque estimation significative, afin d'avoir une idée de l'ampleur des écarts avec le groupe de référence, à savoir les couples mariés avec enfants.

3.2.1 : Les concubins avec enfants : Modernité et solidarité

Trois caractéristiques dominent dans ce type de ménage :

- *Une vision moins idyllique du mariage :* Les concubins chargés de famille se montrent plus critiques à l'égard du mariage que les couples mariés avec enfants - ce qui peut se comprendre. Ainsi, pensent-ils 2,7 fois plus souvent que le mariage peut être dissout par simple accord des deux parties ; ils sont aussi 2,8 fois moins nombreux à voir dans le mariage une union indissoluble et 2,9 fois moins nombreux à le considérer comme un engagement profond. Pourtant, s'ils apparaissent plus critiques à l'égard de l'institution du mariage, leur attrait pour la vie familiale ne semble pas moins fort que chez les couples mariés avec enfants : chez eux, l'opinion selon laquelle la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu y est aussi répandue.
- *Un désir d'aider davantage les plus démunis :* Les concubins avec enfants semblent plus favorables aux politiques sociales que les couples mariés chargés de famille. Par exemple, ils ont 1,4 fois plus de chances de penser qu'il faut augmenter le nombre d'enseignants

dans les écoles et les lycées afin de résoudre les problèmes d'éducation. Ils disent 1,5 fois plus souvent que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les personnes les plus pauvres. De même, ils estiment moins souvent que le RMI n'incite pas les gens à chercher du travail, mais plutôt que c'est un coup de pouce qui va les aider à s'en sortir. Ils légitiment donc plus souvent l'aide sociale et l'intervention étatique.

- *Une certaine insatisfaction au quotidien* : Enfin, les concubins avec enfants avouent plus fréquemment que les couples mariés ayant charge d'enfants ressentir des gênes dans certains aspects de leur vie quotidienne. Ils déclarent, ainsi, plus souvent souffrir de nervosité et d'insomnies. De plus, ils ont 1,6 fois moins de chances de se dire satisfaits de leur cadre de vie quotidien. Ces couples éprouvent-ils des difficultés dans l'installation de leur foyer ? Il est vrai qu'ils sont, en moyenne, plus jeunes que les couples mariés. La pression financière est, on le sait, plus forte pour les jeunes couples qui, avec l'arrivée des enfants, doivent faire face à un surcroît de dépenses, alors qu'ils sont au début de leur carrière professionnelle.

Tableau 36
Principales opinions spécifiques aux concubins avec enfants

(Rappel : Référence = couples mariés avec enfants)

	Odds ratio
Pense que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties	2,7
Pense que le mariage est une union indissoluble	0,4
Pense que le mariage correspond à un engagement profond	0,3
Pense qu'il faut augmenter le nombre d'enseignants dans les écoles et les lycées.....	1,4
Est satisfait / très satisfait de son cadre de vie quotidien	0,6
Pense que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable .	0,8
A souffert de nervosité dans les 4 dernières semaines.....	1,4
A souffert d'insomnies dans les 4 dernières semaines	1,3
Pense que les pouvoirs publics ne font pas assez envers les plus démunis	1,5
Pense que le RMI n'incite pas les gens à chercher du travail.....	0,8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Exemples de lecture : Les concubins avec enfants ont 2,7 fois plus de chances, que les couples mariés avec enfants, de penser que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties.

Les concubins avec enfants ont 0,4 fois plus de chances (soit 2,8 fois moins de chances), que les couples mariés avec enfants, de penser que le mariage est une union indissoluble.

3.2.2 : Les concubins sans enfants : Égalitarisme et optimisme

Quatre éléments principaux se dégagent ici (Tableau 37) :

- *Modernisme en matière de moeurs* : Les concubins sans enfants portent un regard distancié sur le mariage et sur la famille. Par rapport aux couples ayant des enfants, la famille leur apparaît moins souvent comme le seul endroit où l'on se sente bien et détendu. De plus, ils considèrent 2 fois plus fréquemment que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties. Corrélativement, ils considèrent 2,7 fois moins souvent que le mariage est une union indissoluble et 2 fois moins qu'il correspond à un engagement profond.
- *Egalité des sexes et préservation de l'environnement* : Les concubins sans enfants apparaissent, dans certaines de leurs attitudes et de leurs opinions, plus « engagés » que les couples mariés avec enfants. Ainsi, pensent-ils 1,5 fois moins fréquemment que ces couples que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge, ce qui traduit leur attachement à la parité entre les sexes. De plus, ils sont 1,5 fois plus nombreux à se déclarer prêts à renoncer à leur voiture en cas de pics de pollution urbains. Ceci dénote en tous cas un souci plus affirmé de protéger l'environnement.
- *Une vie quotidienne placée sous le signe de l'optimisme* : Les concubins sans enfants se révèlent assez satisfaits de leurs conditions de vie et anticipent même leur amélioration. Ainsi, expriment-ils 1,4 fois moins fréquemment un sentiment de restrictions budgétaires (l'absence d'enfants joue ici un rôle certain). Ils pensent en outre 1,4 fois plus souvent que leurs conditions de vie vont s'améliorer dans les cinq années à venir. Ces couples sont souvent bi-actifs, perçoivent donc des revenus significatifs qui leur permet de faire face sans trop de difficultés aux dépenses qui leur incombent, d'autant que la mise en couple se traduit, dans leur cas, par un partage des coûts fixes (loyer, dépenses incompressibles du logement, voiture, assurances, etc.). Ils sont souvent jeunes et l'espoir d'une progression de leur pouvoir d'achat tient au fait qu'ils sont encore en début de carrière professionnelle.

- *Un regard critique sur les politiques familiales* : Les concubins sans enfants ne perçoivent, par définition, aucune prestation familiale. Non mariés, ils doivent souvent faire face à une pression fiscale plus importante que celles des couples mariés. D'une manière générale, ils bénéficient rarement d'aides publiques. De fait, pour eux, les prestations familiales en France sont globalement suffisantes. Et si l'on doit verser des aides aux familles en difficulté, ils pensent qu'il est préférable de leur servir des prestations en nature plutôt qu'en espèces. Ils craignent aussi, plus que les couples mariés ayant des enfants, les effets déresponsabilisant des politiques sociales.

Tableau 37
Principales opinions spécifiques aux concubins sans enfants

(Rappel : Référence = couples mariés avec enfants)

	Odds ratio
Pense que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu	0,6
Pense que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties	2,0
Pense que le mariage est une union indissoluble	0,4
Pense que le mariage correspond à un engagement profond	0,5
Pense que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge	0,7
Serait prêt à renoncer à sa voiture en cas de forte pollution atmosphérique en ville	1,5
S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget	0,7
Pense que ses conditions de vie vont s'améliorer (beaucoup / un peu) dans les 5 ans à venir	1,4
Pense que les prestations destinées aux familles sont globalement insuffisantes	0,5
Pense que pour mieux aider les familles, il est préférable de leur verser des aides sous forme d'équipements collectifs et de services.	1,5
Pense pour mieux aider les familles, il est préférable de leur verser des aides en espèces	0,6

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Exemples de lecture : Les concubins sans enfants ont 0,6 fois plus de chances (soit 1,7 fois moins de chances) que les couples mariés avec enfants, de penser que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu.
Les concubins sans enfants ont 2,0 fois plus de chances que les couples mariés avec enfants, de penser que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties.

3.2.3 : Les jeunes couples mariés sans enfants : des attitudes peu différentes des couples mariés avec enfants

- En fait, le plus significatif ici est *l'absence de fortes différences avec les couples mariés ayant des enfants*. Ce constat n'allait pas de soi : on aurait pu en effet imaginer que les jeunes couples mariés étaient plus proches des couples vivant en concubinage et n'ayant pas d'enfants, eux non plus. En ce qui concerne les opinions en matière de mœurs, la seule différence tient à une attitude plus en retrait à l'égard de la famille : ils pensent plus souvent que les couples mariés avec enfants, que la famille le seul endroit où l'on se sente bien et détendu. Plus jeunes, ils baignent encore dans un réseau de sociabilité où les amis, les relations professionnelles ou associatives occupent une place importante. Ils ne sont pas encore principalement « centrés » sur la famille, ce qui viendra lors de l'arrivée du premier enfant...
- On peut relever cependant *une relative aisance financière* : là est la principale différence avec les couple mariés ayant des enfants. Ils connaissent ainsi 1,6 fois moins fréquemment des restrictions budgétaires. Cela les conduit à se montrer plus critiques à l'égard des politiques sociales et familiales : ils pensent nettement moins souvent que les prestations familiales sont globalement insuffisantes. Quant à la nature des aides, ils ont une préférence pour des versements en nature. Il est intéressant de constater que, dès qu'ils seront parents, leur point de vue changera du tout au tout.

Tableau 38
Principales opinions spécifiques aux couples mariés n'ayant pas encore d'enfants à charge

(Rappel : Référence = couples mariés avec enfants)

	Odds ratio
Pense que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu.....	0,6
S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget.....	0,6
Pense que les prestations destinées aux familles sont globalement insuffisantes.....	0,5
Pense que pour mieux aider les familles, il est préférable de leur verser des aides en espèces.....	0,6

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Exemple de lecture : Les couples mariés n'ayant pas encore d'enfants à charge ont 0,6 fois plus de chances (soit 1,7 fois moins de chances), que les couples mariés avec enfants, de penser que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu.

3.2.4 : Les couples mariés n'ayant plus d'enfants à charge : plutôt insatisfaits et pessimistes

Cette configuration familiale se caractérise par quatre grands traits (Tableau 39) :

- *Une certaine aisance financière, mais jusqu'à quand ?* : Les couples mariés n'ayant plus d'enfants à charge bénéficient, en général, d'un pouvoir d'achat meilleur que dans les périodes précédentes de leur vie : ils touchent parfois deux salaires ou deux retraites alors même que leurs charges fixes sont souvent faibles (pas d'enfants, plus d'emprunts...). De fait, ces couples déclarent 2,2 fois moins souvent – par rapport aux couples mariés avec enfants – s'imposer des restrictions sur certains postes de leur budget. Pour autant, ils ne se font pas d'illusions sur l'évolution à venir de leurs conditions de vie : ils pensent plus rarement que leurs conditions de vie vont s'améliorer dans les 5 ans à venir. Ceux qui sont encore actifs anticipent une diminution de leur pouvoir d'achat lors de leur passage à la retraite ; les retraités s'inquiètent des menaces qui pèsent sur le système de protection sociale.
- *Un optimisme certain sur leur état de santé* : Globalement, ils sont plutôt satisfaits de leur état de santé : ainsi déclarent-ils 1,2 fois plus fréquemment que leur santé est satisfaisante par rapport aux personnes de leur âge. Pourtant, ils disent aussi plus souvent souffrir de maux de tête et d'insomnies. Ce décalage pose la question de la représentation qu'ils ont d'eux-mêmes : se verraient-ils en meilleure santé qu'ils ne le sont effectivement ?
- *Une critique acerbe de l'aide sociale* : Les couples mariés n'ayant plus d'enfants à charge se montrent souvent défavorables aux dispositifs d'aide aux personnes en difficultés. Ils estiment 1,4 fois plus souvent que la prise en charge des familles défavorisées ôte à ces familles le sens des responsabilités. Ils ont d'ailleurs plus de chances de déclarer que le RMI n'incite pas à chercher du travail et moins de chances de penser qu'il est le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir. Quant à l'aide aux familles, ils la jugent globalement suffisante et avouent une préférence pour les aides sous forme d'équipements collectifs, plutôt qu'en espèces. Moins indulgents, ils préconisent 1,5 fois plus souvent de condamner les parents dont l'enfant commet une infraction.
- *Un profond mécontentement sociétal* : Ces couples se révèlent, en outre, assez insatisfaits du fonctionnement de la société française. Ainsi, ils déclarent plus fréquemment que la

société française a besoin de changements profonds, même s'ils préfèrent les réformes progressives aux changements radicaux.

Tableau 39
Principales opinions spécifiques aux couples mariés n'ayant plus d'enfants à charge

(Rappel : Référence = couples mariés avec enfants)

	Odds ratio
Pense qu'il faut condamner les parents dont l'enfant commet une infraction	1,5
Pense qu'il faut offrir un salaire au parent qui reste à la maison.....	0,8
Pense que la société française n'a pas besoin de se transformer profondément.....	0,7
Pense que la société française doit se transformer par des réformes progressives	1,2
A souffert dans les 4 dernières semaines de maux de tête	1,3
A souffert d'insomnies dans les 4 dernières semaines	1,3
Juge son état de santé satisfaisant par rapport aux personnes de son âge	1,2
S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget.....	0,5
Pense que ses conditions de vie vont s'améliorer (beaucoup / un peu) dans les 5 ans à venir	0,8
Pense que les prestations destinées aux familles sont globalement insuffisantes.....	0,6
Pense que pour mieux aider les familles, il est préférable de leur verser des aides sous forme d'équipements collectifs et de services.	1,7
Pense que pour mieux aider les familles, il est préférable de leur verser des aides en espèces.....	0,6
Pense que la prise en charge des familles défavorisées enlève à ces familles le sens des responsabilités.....	1,4
Pense que le RMI n'incite pas les gens à chercher du travail.....	1,2
Pense que le RMI donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir	0,8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Exemples de lecture : Les couples mariés n'ayant plus d'enfants à charge ont 1,5 fois plus de chances, que les couples mariés avec enfants, de penser qu'il faut condamner les parents dont l'enfant commet une infraction.

Les couples mariés n'ayant plus d'enfants à charge ont 0,8 fois plus de chances (soit 1,3 fois moins de chances), que les couples mariés avec enfants, de penser qu'il faut offrir un salaire au parent qui reste à la maison.

3.2.5 : Les familles monoparentales : de grandes difficultés

Les difficultés financières de ces familles se retrouvent très directement dans leurs attitudes.

Trois dominant :

- *Une vision désenchantée de la famille et du mariage* : Les familles monoparentales, qui sont majoritairement issues d'un divorce, se montrent nettement plus critiques vis-à-vis du mariage que les couples mariés avec enfants. Ainsi, elles ont 2,4 fois plus de chances de penser que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties ; elles voient 2,3 fois moins souvent le mariage comme une union indissoluble et 1,8 fois moins souvent comme un engagement profond. Elles sont plus rares à déclarer que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu.
- *Une vie quotidienne difficile* : Les familles monoparentales ressentent très durement de nombreux aspects de leurs conditions de vie. Ainsi, sont-elles 1,5 fois moins nombreuses à se sentir en sécurité dans leur vie quotidienne que les couples mariés avec enfants. Elles souffrent 1,6 fois plus d'insomnies. De surcroît, elles jugent 2 fois moins fréquemment que la catégorie de référence que leur niveau de vie s'est amélioré en 10 ans. Enfin, elles ont 1,6 fois moins de chances d'être satisfaites de leur cadre de vie quotidien. A ce sujet, elles se déclarent moins souvent prêtes à renoncer à leur voiture en cas de forte pollution atmosphérique. Ceci n'est pas la conséquence d'un individualisme forcené, mais d'un plus faible équipement automobile.
- *Un certain pessimisme sociétal* : Cette forte insatisfaction rejaillit très directement sur un certain nombre d'opinions sociétales. Ainsi, ces personnes sont-elles 1,5 fois moins nombreuses que les couples mariés avec enfants à penser que la société française n'a pas besoin de changements profonds. De même, elles jugent 1,5 fois plus souvent que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les personnes les plus démunies.

Tableau 40
Principales opinions spécifiques aux familles monoparentales

(Rappel : Référence = couples mariés avec enfants)

	Odds ratio
Pense que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu	0,7
Pense que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties	2,4
Pense que le mariage est une union indissoluble	0,4
Pense que le mariage correspond à un engagement profond	0,6
Est satisfait / très satisfait de son cadre de vie quotidien	0,6
Serait prêt à renoncer à sa voiture en cas de forte pollution atmosphérique en ville	0,5
Pense que la société française n'a pas besoin de se transformer profondément	0,7
A souffert d'insomnies dans les 4 dernières semaines	1,6
Juge son niveau de vie personnel meilleur qu'il y a 10 ans	0,5
Pense que les pouvoirs publics ne font pas assez envers les plus pauvres	1,5
Déclare se sentir tout à fait / assez en sécurité dans sa vie quotidienne	0,7

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Exemples de lecture : Les familles monoparentales ont 0,7 fois plus de chances (soit 1,4 fois moins de chances), que les couples mariés avec enfants, de penser que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu.
Les familles monoparentales ont 2,4 fois plus de chances, que les couples mariés avec enfants, de penser que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties.

3.2.6 : Les célibataires sans enfants : solidaires et peu inquiets

- *Une vision moderniste des rapports familiaux* : Les célibataires sans enfants voient les relations familiales de manière moins contraignante que les couples mariés avec enfants. Ainsi, sont-ils 2 fois plus nombreux que ces couples à penser que le mariage peut être dissout par simple accord des deux parties. Ils considèrent aussi moins fréquemment le mariage comme une union indissoluble ou comme un engagement profond. Jouissant de relations sociales extra-familiales plus nombreuses, ils déclarent 2,5 fois moins souvent que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu. Plus égalitaristes, ils sont nettement plus nombreux à préconiser que les femmes travaillent dans tous les cas où elles le désirent. Corrélativement, ils pensent 1,5 fois moins souvent que le fait d'offrir un

salaires au parent qui reste à la maison aide les parents dans l'éducation de leurs enfants. La famille idéale est, selon les célibataires, composée de parents tous deux actifs.

- *Des conditions de vie relativement agréables* : Les célibataires sans enfants sont plutôt satisfaits de leur vie quotidienne. Ils déclarent 1,7 fois moins souvent que les couples mariés avec enfants s'imposer des restrictions sur certains postes de leur budget. Il faut dire que leurs contraintes financières sont plus faibles, n'ayant précisément pas d'enfants à charge.
- *Défenseurs des aides sociales* : Les célibataires sans enfants apparaissent, plus fréquemment que les couples avec enfants, favorables aux aides sociales. Ils estiment ainsi 1,3 fois plus souvent que tous les chômeurs devraient être indemnisés ; ils sont 1,3 fois plus nombreux à penser que le RMI donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir ; ils ont 1,2 fois moins de chances de penser que la prise en charge des familles défavorisées leur enlève le sens des responsabilités. En revanche, ils déclarent bien moins souvent que les prestations familiales sont globalement insuffisantes.
- *Une certaine insouciance*. Enfin, les célibataires sans enfants se montrent beaucoup moins inquiets que les couples mariés avec enfants. Ainsi, ont-ils 1,3 fois moins de chances de déclarer craindre une maladie grave. Ils se déclarent 1,4 fois moins souvent inquiets d'une agression dans la rue et sont moins nombreux à redouter un accident de la route, alors que les jeunes – il faut le rappeler – sont les premières victimes de l'insécurité routière.

Tableau 41
Principales opinions spécifiques aux célibataires sans enfants

(Rappel : Référence = couples mariés avec enfants)

	Odds ratio
Pense que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu	0,4
Pense que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties	2,1
Pense que le mariage est une union indissoluble	0,4
Pense que le mariage correspond à un engagement profond	0,6
Pense que les femmes devraient pouvoir travailler dans tous les cas où elles le désirent	1,3
Pense qu'il faut offrir un salaire au parent qui reste à la maison.....	0,7
Juge bon l'état de l'environnement de sa région.....	1,2
Serait prêt à payer plus de taxes affectées à la défense de l'environnement	1,4
A souffert d'insomnies dans les 4 dernières semaines	1,3
S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget	0,6
Pense que les prestations destinées aux familles sont globalement insuffisantes	0,5
Pense que pour mieux aider les familles, il est préférable de leur verser des aides sous forme d'équipements collectifs et de services.	1,3
Pense que pour mieux aider les familles, il est préférable de leur verser des aides en espèces	0,7
Pense que la prise en charge des familles défavorisées leur enlève le sens des responsabilités	0,8
Pense que tous les chômeurs devraient être indemnisés	1,3
Pense que tous les chômeurs ne devraient pas être indemnisés	0,8
Pense que le RMI n'incite pas les gens à chercher du travail.....	0,8
Pense que le RMI donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir	1,3
Se déclare inquiet de l'éventualité d'une maladie grave.....	0,8
Se déclare inquiet de l'éventualité d'une agression dans la rue.....	0,7
Se déclare inquiet de l'éventualité d'un accident de la route.....	0,8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Exemples de lecture : Les célibataires sans enfants ont 0,4 fois plus de chances (soit 2,4 fois moins de chances), que les couples mariés avec enfants, de penser que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu.

Les célibataires sans enfants ont 2,1 fois plus de chances, que les couples mariés avec enfants, de penser que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties.

3.2.7 : Les séparés - divorcés sans enfants : un sentiment de dévalorisation

- *Déçus par le mariage, ces individus ne sont cependant pas libéraux en matière de mœurs* : Probablement affectés par leur séparation, les divorcés pensent 2,9 fois plus souvent – par rapport aux couples mariés avec enfants – que la famille n’est pas le seul endroit où l’on se sente bien et détendu. Ils se montrent également très sceptiques à l’égard du mariage : ainsi sont-ils trois fois plus nombreux à considérer qu’il peut être dissout par simple accord des deux parties ; d’ailleurs, peu le voient comme une union indissoluble. De surcroît, les divorcés ont 1,9 fois moins de chances que le groupe de référence de considérer le mariage comme un engagement profond. Cette critique de l’institution ne signifie cependant pas que les divorcés sont devenus totalement libéraux en matière de mœurs : par exemple, ils préconisent 1,8 fois plus souvent que les couples mariés avec enfants de condamner les parents dont l’enfant commet une infraction.
- *Une forte insatisfaction personnelle* : Les personnes séparées ou divorcées sans enfants jugent assez négativement leurs conditions de vie actuelles. Elles trouvent leur état de santé satisfaisant par rapport aux personnes de leur âge, mais elles déclarent 1,6 fois plus fréquemment souffrir d’insomnies. Leur niveau de vie leur paraît avoir fortement diminué : ils jugent 1,7 fois moins souvent que les couples de référence que leur niveau de vie personnel s’est amélioré depuis 10 ans.
- *Pessimisme et désir de réformes* : Cette insatisfaction se traduit par un certain pessimisme. Ils jugent 1,4 fois moins souvent que le niveau de vie des Français est meilleur qu’il y a 10 ans. Ils considèrent aussi que la société doit être changée en profondeur, non pas par des réformes radicales, mais plutôt par des réformes progressives.
- *Un sentiment d’isolement* : les séparés et divorcés sans enfants se distinguent également par des contacts plus restreints avec leur entourage. Ainsi, en cas de chômage prolongé et de perte de ressources, ils se tourneraient bien moins fréquemment vers leurs parents ou leurs amis, et plus souvent vers les bureaux d’aides sociales, les services de mairie, les assistantes sociales... Leurs relations avec leur entourage se raréfient : avec la rupture, les contacts amicaux et familiaux sont plus rares ; d’autant que psychologiquement, semble apparaître une certaine gêne à se montrer dans cette situation de séparation..

Tableau 42
Principales opinions spécifiques aux personnes séparées / divorcées sans enfants

(Rappel : Référence = couples mariés avec enfants)

	Odds ratio
Pense que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu	0,3
Pense que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties	3,1
Pense que le mariage est une union indissoluble	0,2
Pense que le mariage correspond à un engagement profond	0,5
Pense que les femmes devraient travailler dans tous les cas ou elles le désirent	1,4
Pense qu'il faut condamner les parents dont l'enfant commet une infraction	1,8
Pense qu'il faut offrir un salaire au parent qui reste à la maison	0,7
Serait prêt à renoncer à sa voiture en cas de forte pollution atmosphérique en ville	0,5
Pense que la société française n'a pas besoin de se transformer profondément	0,6
Pense que la société française doit se transformer par des réformes progressives	1,3
Souffre d'un handicap, infirmité ou maladie chronique durable	1,4
A souffert d'insomnies dans les 4 dernières semaines	1,6
Juge son état de santé satisfaisant par rapport aux personnes de son âge	0,8
Juge son niveau de vie personnel meilleur qu'il y a 10 ans	0,6
Juge le niveau de vie des Français meilleur qu'il y a 10 ans	0,7
Pense que les prestations destinées aux familles sont globalement insuffisantes	0,6
Pense que pour mieux aider les familles, il est préférable de leur verser des aides sous forme d'équipements collectifs et de services.	1,4
Pense que pour mieux aider les familles, il est préférable de leur verser des aides en espèces	0,7
S'adresserait à des parents ou amis en cas de chômage prolongé	0,6
S'adresserait au bureau d'aide sociale, à la mairie, aux assistantes sociales en cas de chômage prolongé	1,3

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Exemples de lecture : Les personnes séparées / divorcées sans enfants ont 0,3 fois plus de chances (soit 2,9 fois moins de chances), que les couples mariés avec enfants, de penser que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu.
 Les personnes séparées / divorcées sans enfants ont 3,1 fois plus de chances, que les couples mariés avec enfants, de penser que le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties.

3.2.8 : Les veufs : une vision pessimiste de la société

Quatre éléments principaux caractérisent les attitudes de ce dernier groupe :

- *Des opinions conservatrices en matière d'éducation* : Les veufs se caractérisent en premier lieu par leur conservatisme en matière d'éducation. Ainsi, ils professent 1,7 fois plus souvent qu'il conviendrait de condamner les parents dont l'enfant commet une infraction.
- *Des conditions de vie ressenties comme difficiles* : Les veufs déclarent souvent avoir souffert d'insomnies durant les quatre dernières semaines. De surcroît, leur probabilité de souffrir d'un handicap, d'infirmité ou d'une maladie chronique est 1,6 fois plus élevée. Leur niveau de vie personnel leur paraît d'ailleurs s'être détérioré et ils anticipent une nouvelle dégradation : ils sont 2,1 fois moins nombreux à attendre une amélioration dans les cinq prochaines années. Cela étant, ils déclarent moins souvent s'imposer des restrictions budgétaires.
- *Un net désintérêt pour l'innovation technologique* : Les veufs sans enfants se déclarent, en termes relatifs, peu attirés par les produits comportant une innovation technologique. Ils regrettent même la diffusion des nouvelles technologies : ils sont 1,4 fois moins nombreux à penser que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable et 1,8 fois plus nombreux à la juger regrettable et dangereuse.
- *Une forte insatisfaction quant au fonctionnement de la société* : Enfin, les veufs se montrent très critiques vis-à-vis du fonctionnement de la société française et souhaitent relativement plus fréquemment des réformes progressives. Ce pessimisme trouve un écho dans leur pronostic de hausse continue du nombre de chômeurs pendant plusieurs années.

Tableau 43
Principales opinions spécifiques aux veufs sans enfants

(Rappel : Référence = couples mariés avec enfants)

	Odds ratio
Pense qu'il faut condamner les parents dont l'enfant commet une infraction	1,7
Pense qu'il faut offrir un salaire au parent qui reste à la maison.....	0,7
Serait prêt à renoncer à sa voiture en cas de forte pollution atmosphérique en ville.....	0,3
Pense que la société a besoin de changements radicaux	0,7
Pense que la société doit se transformer par des réformes progressives	1,5
Pense que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable .	0,7
Pense que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable et dangereuse	1,8
Se déclare attiré par les produits contenant une innovation technologique	0,7
Souffre d'un handicap, infirmité ou maladie chronique durable.....	1,6
A souffert d'insomnies dans les 4 dernières semaines	2,0
Juge son niveau de vie personnel meilleur qu'il y a 10 ans	0,6
S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget	0,5
Pense que ses conditions de vie vont s'améliorer (beaucoup / un peu) dans les 5 ans à venir	0,5
Pense que le nombre de chômeurs va continuer à augmenter pendant plusieurs années.....	1,3
Pense que les prestations destinées aux familles sont globalement insuffisantes.....	0,6

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », années 2001-2003

Exemples de lecture : Les veufs sans enfants ont 1,7 fois plus de chances, que les couples mariés avec enfants, de penser qu'il faut condamner les parents dont l'enfant commet une infraction.

Les veufs sans enfants ont 0,7 fois plus de chances (soit 1,5 fois moins de chances), que les couples mariés avec enfants, de penser qu'il faut offrir un salaire au parent qui reste à la maison.

Les annexes (tableaux statistiques) n'ont pas été reproduites